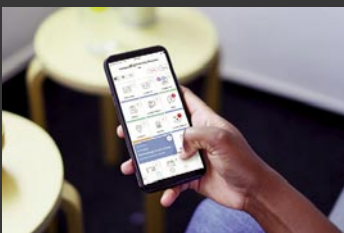




SON DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM
S'EN RÉJOUIT

**Djezzy dégage
des résultats assez
satisfaisants**

P.16



UNE APPLICATION ÉLECTRONIQUE POUR
LE SUIVI DES DOLÉANCES DES CITOYENS

**Le Médiateur de la
République, les « oreilles »
du Président**

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 16 FÉVRIER 2023 // N°496 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

CHANTAGE, MENACES, DIFFAMATION, ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE,
DIFFUSION DE FAKE NEWS, PIRATAGE ET HARCÈLEMENT ÉLECTRONIQUE

500 cybercrimes traités depuis le début de l'année 2023

Lire en page 3



POUPÉES RUSSES ET OMBRES
CHINOISES

**L'agent double
Rachid M'Barki
au service d'une
société israélienne
de désinformation**

P.3



L'EDITORIAL DE L'EXPRESS

L'Algérie qui gagne...

P.3

17ÈME ÉDITION DU SIPHAL D'ALGER

**Gros plan sur le potentiel
du marché pharmaceutique**

P.16

DES SPÉCIALISTES EN PARLENT

**Agriculture biologique,
un créneau en jachère !**

P.6



**Bilans des interventions
des secouristes
algériens en Turquie
et en Syrie**

P.2



MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE: APPLICATION ÉLECTRONIQUE DE SUIVI DES DOLÉANCES DES CITOYEN

Les travaux sont en cours pour le lancement d'une application électronique permettant d'assurer le suivi des doléances des citoyens, a révélé mardi soir, à Batna, le médiateur de la République, Madjid Ammour. Elle permettra de suivre les doléances des citoyens inscrites sur les registres ouverts à travers les administrations, les wilayas et les structures de la médiation de la République. Elle permettra également au médiateur de la République de suivre le traitement des dossiers en question et leur prise en charge. Le même res-



ponsable a souligné que les requérants peuvent suivre le traitement des questions soumises à la médiation de la République. Des fenêtres seront prochainement

accessibles pour les citoyens désireux d'émettre des propositions ou des investisseurs qui souhaitent soumettre leurs préoccupations.

RACISME EN FRANCE NEUF PERSONNES NOIRES SUR DIX SE DISENT VICTIMES DE DISCRIMINATION

C'est un nouveau constat alarmant sur le racisme en France. Mercredi 15 février, le Conseil représentatif des associations noires (CRAN) présente à l'Assemblée nationale son deuxième baromètre sur la perception et le vécu des discriminations à l'encontre des personnes noires en France. Cette enquête Ipsos a été menée auprès d'un échantillon de 807 personnes représentatives de la population française noire ou métisse d'ascendance noire. L'étude révèle que 91 % des personnes interrogées en France métropolitaine ont répondu être victimes de discrimination raciale (« souvent » ou « de temps

en temps »), a rapporté Le Monde. 85 % de ce même panel déclarent avoir été victimes de discrimination liée à la couleur de peau. « Le caractère absolu et général du phénomène est particulièrement frappant. On voit la progression des idées haineuses sur Internet ou dans le débat public », déplore Patrick Lozès, fondateur et premier président du CRAN. Ces discriminations s'opèrent dans l'espace public (41 %) ou au travail (31 %). Plus de la moitié des personnes interrogées ont d'ailleurs ressenti une difficulté à décrocher un entretien d'embauche en raison de leur couleur de peau.

POUR CONTRECARRER UNE HAUSSE IMPORTANTE DES PRIX DU MOUTON DÉBUT DE LA DISTRIBUTION DE L'ORGE AU PROFIT DES ÉLEVEURS

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé mardi dans un communiqué le lancement, à partir d'aujourd'hui, de l'opération de distribution de l'orge au profit de tous les éleveurs concernés par l'opération de recensement et de contrôle du cheptel. "Suite au recensement national du cheptel, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural annonce le lancement, à partir du mardi 14 février 2023,

de l'opération de distribution de l'orge au profit de tous les éleveurs concernés par l'opération de recensement et de contrôle du cheptel", précise le communiqué. L'adhésion à l'opération de recensement du cheptel comme condition fixée par les autorités publiques, vise à lutter contre le phénomène de spéculation des aliments de bétail, ajoute la même source

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR INSTRUCTIONS IMPORTANTES AUX WALIS DU SUD

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, mardi, une réunion de coordination par visioconférence, durant laquelle il a appelé les 18 walis du Sud à concrétiser les instructions du président de la République. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. "Dans le cadre du suivi permanent et constant de l'opération d'installation des nouvelles wilayas et leur dotation en ressources humaines et matérielles nécessaires à leur bon fonctionnement, M. Brahim Merad, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a présidé mardi une réunion de coordination



par visioconférence ayant regroupé 18 walis des wilayas du Sud", précise le communiqué. La réunion a été consacrée "à faire connaître les mesures administratives, financières et matérielles inhérentes à la création des dix nouvelles wilayas et à arrêter le bilan périodique de suivi de l'application des recommandations issues de la réunion interministérielle dédiée à ce thème tenue le 1 décembre 2022 sous la

présidence du Premier ministre", précise le document. Les interventions des walis présents à la réunion ont permis de "mettre la lumière sur le taux de parachèvement des opérations de transfert d'actifs et de passifs et sur les projets inscrits au titre des différents programmes de développement, outre le soutien aux wilayas en termes d'encadrement humain et de moyens matériels nécessaires", note le communiqué

BILANS DES INTERVENTIONS DES SECOURISTES ALGÉRIENS EN TURQUIE ET EN SYRIE

A l'issue de sa mission humanitaire en Turquie, l'équipe de secouristes algériens a regagné le pays mardi soir après avoir réussi à sauver treize (13) personnes et à repêcher 96 corps sans vie. L'équipe de la Protection civile dépêchée en Turquie a été reçue à son arrivée à l'aéroport militaire de Boufarik par le ministre de l'Intérieur Brahim Merad et le directeur général de la Protection civile le commandant Boualem Boughlef. Le ministre a transmis à toute l'équipe

envoyée en Turquie les salutations du président de la République, Abdelmajid Tebboune. De son côté, la Direction générale de la Protection civile (DGPC) a révélé le bilan final des interventions de ses équipes en Syrie et en Turquie depuis le 6 février 2023. Les secouristes algériens ont sauvé treize (13) personnes et repêché 96 corps sans vie en Turquie alors qu'en Syrie ils ont pu sauver la vie à une seule personne et sortir 34 corps sous les décombres.

EN VISITE À CUBA, LE MINISTRE DE LA SANTÉ REÇU PAR LE PRÉSIDENT MIGUEL DÍAZ-CANEL BERMÚDEZ

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, est en visite à Cuba. A la tête d'une importante délégation, il a pris part à la 23^e session de la commission intergouvernementale algéro-cubaine. Le ministre de la Santé a été reçu, par la suite, en audience, par le président cubain Miguel Díaz-Canel Bermúdez. « C'était très gratifiant de recevoir

Abdelhak Saihi, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière d'Algérie, qui est à Cuba à la tête d'une importante délégation gouvernementale et patronale. Nous continuons à préciser tout ce qui a été convenu lors de notre récente visite dans cette nation sœur », a écrit le président cubain sur Twitter.

DERRIÈRE LES FAUSSES INFOS DE RACHID M'BARKI SUR BFM-TV L'OFFICINE ISRAËLIENNE « TEAM JORGE » ET UN INTERMÉDIAIRE FRANÇAIS

Enquête « Story Killers ». L'enquête menée par « Le Monde » et ses partenaires du consortium Forbidden Stories a permis la découverte de plusieurs séquences non validées par la rédaction en chef, mais diffusées à l'antenne par le présentateur. Il n'y a eu aucune annonce officielle mais, parmi les deux cent cinquante journalistes de BFM-TV, l'information se répand très vite : mercredi 11 janvier, Rachid M'Barki, présentateur du « Journal de la nuit » de la première chaîne d'information en continu, s'est vu demander par sa direction de ne plus passer à l'anten-

ne. M. M'Barki, figure historique de BFM-TV, conserve son salaire, en attendant les résultats d'une enquête interne. Il est soupçonné d'avoir diffusé, à plusieurs reprises durant l'année écoulée, des sujets qui n'avaient pas été validés par la rédaction en chef de la chaîne, possiblement pour le compte de gouvernements étrangers. L'intéressé se défend d'avoir été rémunéré, et assure avoir « passé » ces sujets uniquement pour rendre service à une connaissance, Jean-Pierre Duthion, un intermédiaire français spécialisé dans les campagnes d'influence (lire en p.3).

L'EXPRESS Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92	DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92	Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz Impression SIA Alger Bab Ezzouar	PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP Alger : 1, avenue Pasteur Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28 Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19 Mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz
---	--	---	---

CHANTAGE, MENACES, DIFFAMATION, ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE, DIFFUSION DE FAKE NEWS, PIRATAGE ET HARCÈLEMENT ÉLECTRONIQUE

500 cybercrimes traités depuis le début de l'année 2023

Le clavier remplace peu à peu l'arme à feu et les champs de bataille cèdent devant le savoir-faire électronique.

C'est dans cette logique que le commandant Farid Deramchia, officier-enquêteur au centre de prévention et de lutte contre la cybercriminalité au Commandement de la gendarmerie nationale, a révélé hier, que 500 cybercrimes ont été traités depuis le début de l'année 2023. L'officier de la gendarmerie a averti, sur les ondes de la radio nationale, que la cybercriminalité ou ce qu'on appelle le « crime cybernétique » est en constante augmentation : « Ce type de crime est passé de 2838 en 2021 à 4600 en 2022, et enregistrant déjà 500 affaires de criminalité électronique depuis le début de l'année 2023, qui pourtant vient à peine de commencer. Le même porte-parole a expliqué que les cybercrimes comprennent le chantage, les menaces, la diffamation, l'atteinte aux libertés individuelles et à la vie privée par le



biais des réseaux sociaux, ajoutant qu'il comprend également les délits de diffusion d'informations fausses et trompeuses, le piratage, la diffamation, le harcèlement électronique et la fraude. Il a ajouté : « Entre 65 et 75 % des cas traités concernent la vie privée des personnes ». Farid Deramchia a évoqué les

efforts pour sensibiliser les citoyens et intensifier le travail de quartier pour encourager les citoyens à signaler et porter plainte en 2022. L'officier a noté que depuis l'an 2000, la Gendarmerie nationale a été modernisée et le Département de lutte contre la cybercriminalité a été créé, en plus de la forma-

tion d'enquêteurs spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication et l'utilisation de représentations judiciaires à l'échelle internationale pour arrêter les auteurs, et ce, en collaboration avec la promulgation de nombreuses lois soutenant la lutte contre la cybercriminalité. O. F.

POUPÉES RUSSES ET OMBRES CHINOISES

Rachid M'Barki au service d'une société israélienne de désinformation

Nous avons suivi l'épisode de l'éviction du journaliste Rachid M'Barek avait un vif intérêt; d'autant plus que son travail de sous-sol visait à faire l'impasse sur le Sahara occidental au profit du Plan d'autonomie du Maroc. On pensait que, logiquement, M'Barek travaillait dans une chaîne de télévision française pour le compte du Maroc. Jusque-là, on est dans les normes « acceptables » de la manipulation et de la propagande politique. Mais non, on est en plein jeu d'ombres chinoises et de poupées russes. Dans la boîte il y a une boîte plus petite, jusqu'au fond de la plus petite boîte, qui nous sort finalement, un Kinder-surprise de mauvais gout. Rachid M'Barek, comme tous les journalistes cupides et avides promotion sociales, quitte à fouler aux pieds les principes et les valeurs, était un agent double. Derrière les fausses infos de Rachid M'Barki sur BFM-TV, l'officine israélienne « Team Jorge » et un intermédiaire français. L'enquête menée par le consortium Forbidden Stories a permis la découverte de plusieurs séquences non validées par la rédaction en chef, mais diffusées à l'antenne par le présentateur. Il n'y a eu aucune annonce officielle mais, parmi les deux cent cinquante journalistes de BFM-TV, l'information se répand très vite : mercredi 11 janvier, Rachid M'Barki, présentateur du « Journal de la nuit » de la première chaîne d'information en continu, s'est vu demander par sa direction de ne plus passer à l'antenne. M'Barki, figure historique de BFM-TV, conserve son salaire, en attendant les résultats d'une enquête interne. Il est soupçonné d'avoir diffusé, à plusieurs reprises durant l'année écoulée, des sujets qui n'avaient pas été validés par la rédaction en chef de la chaîne, possiblement pour le compte de gouvernements

étrangers. L'intéressé se défend d'avoir été rémunéré, et assure avoir « passé » ces sujets uniquement pour rendre service à une connaissance, Jean-Pierre Duthion, un intermédiaire français spécialisé dans les campagnes d'influence. Plusieurs de ces séquences diffusées semblent toutefois reliées à un tout autre acteur, qui n'opère pas en France mais en Israël, et plus précisément à Tel-Aviv. C'est de la grande ville de la « Silicon Valley israélienne » qu'agit « Team Jorge »,

une officine spécialisée dans la désinformation, qui propose à ses clients tous les services d'une agence de renseignement privée : piratage, création de faux documents, réseau gigantesque de faux comptes sur les réseaux sociaux... et « placement » d'articles ou de séquences dans des médias. Parmi ses clients : des milliardaires, des candidats aux élections, des entreprises, des gouvernements autoritaires ou encore des suspects de crimes. I.M.Amine

L'édito

■ Par Zahir Mehdaoui



L'ALGÉRIE QUI GAGNE ..

Affolés, paniqués, découragés et angoissés par les succès que l'Algérie est en train d'aligner sur plusieurs plans, malgré un contexte régional et international très tendu, les haineux anti-algériens atteints dernièrement d'une diarrhée verbale aigüe tiennent quotidiennement des discours confus où le mensonge se confond avec le délire pour jeter le discrédit, et même pour tenter de discréditer l'action de solidarité menée par notre pays envers les Syriens frappés par un séisme dévastateur. Scrutant la moindre information en rapport à ce geste humanitaire, le premier d'un pays arabe, ces voix haineuses formée par un conglomerat de makhzenistes, de sionistes, de nostalgiques de l'Algérie française et de leurs supplétifs algériens tapis dans les capitales occidentales, construisent des théories farfelues, tirés par les cheveux pour démentir la réalité et tenter de noircir l'image de l'Algérie. Les agitations de tous les oiseaux de malheur montrent combien l'Algérie dérange. Elles montrent combien la stabilité du pays dérange. Elles montrent aussi que la rage de ces haineux est grande et qu'elle ne peut même pas être soignée par un vaccin antirabique. L'Algérie qui n'a pas cédé aux terroristes des années quatre-vingt dix et qui a évité le complot de « l'hiver arabe » de 2011 ne prête guère attention, à ces agitateurs qui ne sont rien de plus que des mouches du coche. Le sommet de la ligue arabe, à titre d'exemple, n'en déplaît, aux bonimenteurs et aux comploteurs de tous bords, était une réussite et cela dérange encore. L'Algérie dérange en effet beaucoup depuis l'accession de Tebboune à la magistrature suprême. C'est le seul responsable arabe, il faut le souligner, à casser l'embargo américain sur le peuple syrien. Grâce aux actions courageuses du chef de l'Etat, l'Algérie retrouve sa notoriété et sa force forgée dans le sang et la dignité.

Z. M.

UNE APPLICATION ÉLECTRONIQUE POUR LE SUIVI DES DOLÉANCES DES CITOYENS

Médiateur de la République, les « oreilles » du Président

Le Médiateur de la République a dévoilé la mise en route d'une application électronique de suivi des doléances des citoyens. De la sorte, les plaintes, doléances et récriminations du peuple seront mise sur la table du médiateur de la République, qui agit directement sur le terrain, et informe le Président sur les dossiers les plus épineux. Cette application, la première du genre, permet de mettre son cas sous les yeux du représentants du Médiateur de la République, sans avoir à quitter sa maison ou à faire du chemin. Elle permet en outre la discrétion, la rapidité et l'identification exacte du plaignant, afin de ne pas tomber dans les travers des dénonciations douteuses et des "corbeaux". Les travaux sont en cours pour le lancement d'une application électronique permettant d'assurer le suivi des doléances des citoyens, a révélé le médiateur de la République Madjid Ammour. Elle permettra de suivre les doléances des citoyens inscrites sur les registres ouverts à travers les administrations, les wilayas et les structures de la médiation de la République. Elle permettra également au médiateur de la République sur suivre le traitement des dossiers en questions et leur prise en charge. Le Médiateur de la République a précisé que les requérants peuvent suivre le traitement des doléances et des questions soumises à la médiation de la République, par le biais de fenêtres qui seront accessibles pour les citoyens désireux



d'émettre des propositions ou des investisseurs qui souhaitent soumettre leurs préoccupations. Récemment, le Médiateur de la République, Madjid Ammour, affirmait que « les résultats positifs » obtenus par son instance imposaient « un nouveau défi consistant à améliorer sa performance et à l'ériger en force de proposition agissante ». Il a également souligné « son rôle comme mécanisme de bonne gouvernance et outil d'amélioration du service public et de lutte contre la bureaucratie ».

I.Med

AIN NAÂDJA : UNE BANDE CRIMINELLE DANGEREUSE DÉMANTELÉE

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger, représentés par la 9e Sûreté urbaine de la circonscription administrative d'Ain Naâdja, dans la daïra de Bir Mourad Rais, ont traité une affaire de constitution d'une bande criminelle, avec séquestration, menaces, détention d'armes blanches diverses, de produits psychotropes....C'est ce qu'indique un communiqué de la DGSN rendu public hier. Le document souligne que cette affaire a démarré à la suite de la réception d'informations faisant état de l'existence d'une personne séquestrée par cette bande criminelle. Les perquisitions ordonnées par le procureur de la République territorialement compétent ont ainsi permis l'arrestation de 4 suspects, tous repris de justice, et également natifs de la wilaya d'Alger. Le même communiqué ajoute que cette affaire a permis la saisie de pas moins de 981 comprimés psychotropes, 18 flacons contenant des produits anesthésiants, 10 armes blanches, 3 fusils-harpons, ainsi qu'un chien de combat. Les suspects ont été déférés devant la justice après finalisation des procédures légales de rigueur.

R. N.

L'ONSC ENTEND SE DÉPLOYER À TRAVERS L'ENSEMBLE DES WILAYAS DU PAYS

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) entend réaliser un large déploiement et une représentation à travers l'ensemble des wilayas du pays, affirme son président, Nouredine Benbrahim. S'exprimant à l'ouverture des travaux du forum du dialogue avec la société civile, M. Benbrahim a indiqué que l'Observatoire œuvrait à réaliser un large déploiement et une représentation à travers l'ensemble des wilayas du pays pour atteindre les objectifs escomptés. Il a, à ce titre, soutenu que le code communal évoque, dans un chapitre entier, le rôle de la société civile et il appartient, a-t-il dit, à l'Observatoire d'être proactif pour réaliser un vaste déploiement et représentation à travers les différentes régions du pays. L'objectif capital et urgent de l'ONSC est le parachèvement, durant les six mois prochains, de sa structuration au niveau des 58 wilayas du pays, a indiqué M. Benbrahim, ajoutant que son instance focalisera sur la formation et l'entraînement pour proposer une action qualitative au sein de ses structures.

APS

Explosions nucléaires dans le Sud : un massacre planifié contre le peuple algérien

Ce crime a été glorifié par les hommes politiques français et soutenu par les diplomates français, ce qui confirme l'implication de l'Etat français et de toutes ses composantes dans ce crime nucléaire...



Dans une déclaration reprise par l'APS, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga a affirmé, depuis Adrar, que les explosions nucléaires françaises dans le sud du pays constituaient un massacre planifié contre le peuple algérien et sa lutte pour l'indépendance, qui s'ajoutent aux crimes et massacres aveugles commis par mépris à la vie humaine et à l'avenir des générations, d'autant que les radiations de ces explosions à Reggane (Adrar) et In-Eker (Tamanrasset) avaient affecté tous les éléments de la nature. Présidant les travaux d'une rencontre scientifique organisée, lundi, à l'occasion du 63e anniversaire des explosions françaises à Hamoudia à Reggane, le ministre a indiqué que ce sinistre anniversaire dans l'histoire des Algé-

riens et de l'humanité entière incarnait les dangers et les drames causés par ces explosions. Pour M. Rebiga, la commémoration de ce douloureux anniversaire qui coïncide avec la célébration de la Journée nationale du Chahid le 18 février de chaque année, sous le slogan "Fierté de la nation, serment des hommes", est une occasion pour mobiliser la volonté et renouveler le serment à l'Algérie, soulignant que ces explosions nucléaires avaient contaminé l'environnement et pollué la biosphère, causant plusieurs décès et des malformations congénitales, sans oublier leurs dommages sur la flore et la faune de la région dont la désertification, la prolifération de maladies et les mutations génétiques. Lors de cette rencontre organisée par le Centre national d'études et de recherches sur

le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954 et l'Université Ahmed Draia d'Adrar, le ministre a appelé les spécialistes du domaine à jeter la lumière sur ces risques, en réalisant des études plus approfondies permettant de prendre en charge l'impact de ce crime colonial. Les hautes autorités accordent un grand intérêt au dossier de la Mémoire nationale en général et au dossier des explosions et essais nucléaires français en Algérie en particulier. Un documentaire regroupant les témoignages d'habitants de la région qui ont vécu ces explosions nucléaires a été projeté à cette occasion. Lors de cette rencontre scientifique, les chercheurs et les historiens ont rappelé que la France coloniale avait procédé dans le Sud algérien à une soixantaine d'explosions et d'essais

nucléaires en surface et en sous sol d'une puissance totale de 700 kilotonnes. Les intervenants ont, également, insisté sur le fait que les explosions nucléaires françaises en Algérie constituaient un crime d'Etat contre l'humanité, planifié par les autorités coloniales françaises, élaboré par des scientifiques français et exécuté par des soldats français, qui ont ensuite été honorés par la France. Ce crime a été glorifié par les hommes politiques français et soutenu par les diplomates français, ce qui confirme l'implication de l'Etat français et de toutes ses composantes dans ce crime nucléaire. Ils ont appelé, dans ce cadre, à réexaminer les circonstances et la gravité des explosions nucléaires françaises, d'autant que la France prétend qu'elles étaient sans risques et pacifiques et que leurs objectifs étaient scientifiques. A l'issue de cette rencontre, il a été procédé à la signature de conventions de partenariat et de coopération entre le Centre national des études et recherches sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954 (CNERMN54), et l'université "Ahmed Draia" d'Adrar, d'une autre convention entre la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya et l'université "Ahmed Draia", et d'une troisième convention entre les deux directions des Moudjahidine et de la Jeunesse et des Sports, sur la coordination des efforts dans le domaine de la recherche sur la Mémoire nationale.

Y. B.

Wilayas du Sud : Merad préside une réunion de coordination avec 18 walis

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a présidé, mardi, 14 février, une réunion de coordination par visioconférence avec 18 walis des wilayas du sud destinée à faire connaître les différentes mesures relatives à la création des dix nouvelles wilayas, indique un communiqué du ministère. « Dans le cadre du suivi permanent et constant de l'opération d'installation des nouvelles wilayas et leur dotation en ressources humaines et matérielles nécessaires à leur bon fonctionnement, M. Brahim Merad, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a présidé mardi une réunion de coordination par visioconférence ayant regroupé 18 walis des wilayas du sud », précise le communiqué. La réunion a été consacrée « à faire connaître les mesures administratives, financières et matérielles inhérentes à la création des dix nouvelles wilayas et à arrê-

ter le bilan périodique de suivi de l'application des recommandations issues de la réunion interministérielle dédiée à ce thème tenue le 1 décembre 2022 sous la présidence du Premier ministre », précise le document. Les interventions des walis présents à la réunion ont permis de « mettre la lumière sur le taux de parachèvement des opérations de transfert d'actifs et de passifs et sur les projets inscrits au titre des différents programmes de développement, outre le soutien aux wilayas en termes d'encadrement humain et de moyens matériels nécessaires », note le communiqué, ajoutant que la rencontre a été une occasion pour « débattre des moyens de prise en charge de certaines préoccupations en suspens soulevées en coordination avec les différents départements ministériels ». Le ministre a réitéré « l'accompagnement total et continu de ces wilayas en exécution des instructions du président de la République en vue de les

rendre complètement fonctionnelles », insistant sur « l'importance d'augmenter la cadence du travail pour parachever l'entrée en service de toutes les structures publiques, notamment celles ayant trait directement au quotidien du citoyen, en sus d'accélérer la finalisation des projets de développement au regard de leur impact positif sur la population de ces régions ». Pour M. Merad, « ces projets doivent concerner tout le territoire de la wilaya ». Par ailleurs, le ministre a réaffirmé « la nécessité d'exploiter au mieux les capacités de ces wilayas pour enclencher une dynamique économique à même de créer de la richesse et de l'emploi », ajoutant que sa visite dans plusieurs de ces wilayas lui a permis « de s'enquérir de la volonté sincère de tous les acteurs de chaque wilaya de relancer le développement suivant une approche participative et constructive ».

APS

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

649 mesures traduites par des résultats tangibles

Dans le cadre des mesures « Gouvernement-citoyen », le ministre a mis en avant l'importance du portail gouvernemental numérique des services publics, dont le lancement officiel a été présidé par le Premier ministre le 7 décembre dernier et qui a constitué « une étape charnière dans la relance du processus de numérisation et de modernisation de l'administration publique »

Dans une déclaration reprise par l'APS, le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, affirme que son département avait recensé, jusqu'au 31 décembre dernier, 649 mesures réalisées dans le cadre des Plans d'action de développement numérique des différents secteurs. Ces mesures Gouvernement-Gouvernement « concernent 334 mesures de numérisation du secteur des procédés internes ou applications de gestion interne, 91 mesures relatives aux infrastructures de numérisation (acquisition et montage d'équipements), 142 mesures au profit des citoyens, 82 mesures au profit des opérateurs économiques, a précisé le ministre lors d'une audition devant les membres de la Commission des affaires économiques et financières au Conseil de la nation sur le thème « La transformation numérique en Algérie et sa contribution à la relance économique ». La mise en œuvre de ces mesures a été suivie via la plateforme de suivi des plans sectoriels annuels relatifs au développement numérique, créée par le ministère en vue d'analyser et élaborer des



tableaux de bord d'aide à la prise de décision de manière unifiée et cohérente afin de réaliser une conjugaison optimale des ressources humaines et une rationalisation des dépenses publiques, a ajouté le ministre. Ces mesures s'inscrivent dans

le cadre de la démarche portant « développement de la gouvernance électronique et accélération de la numérisation de l'administration dans l'objectif d'instaurer un nouveau mode de gouvernance publique permettant de renforcer la relation

avec les citoyens et opérateurs économiques à travers la proposition de services, efficaces et de haute qualité, sur internet adaptés à leurs besoins. Il s'agit également du règlement de nombreux obstacles rencontrés par les citoyens et les pouvoirs

publics des années durant, notamment ceux relatifs au temps et la distance pour les citoyens et la transparence et la traçabilité pour les autorités publiques, explique le ministre. Dans le cadre des mesures « Gouvernement-citoyen », le ministre a mis en avant l'importance du portail gouvernemental numérique des services publics, dont le lancement officiel a été présidé par le Premier ministre le 7 décembre dernier et qui a constitué « une étape charnière dans la relance du processus de numérisation et de modernisation de l'administration publique ». Le portail offre plusieurs avantages, dont l'accès aux services publics en ligne des différents secteurs, en sus de permettre aux visiteurs d'exprimer leurs avis et de formuler des propositions destinées à enrichir et à améliorer l'expérience utilisateur de ce portail et les services offerts. Le recensement fait état de plus de 450 services publics, dont 338 ont été validés et introduits de manière définitive dans le portail, a souligné le ministre qui a présenté, en outre, les grandes lignes de la feuille de route tracée par le ministère et visant à faire aboutir le transfert numérique en Algérie, conformément au programme du président de la République qui a constitué la base du plan d'action du Gouvernement. La concrétisation de cette feuille de route exige une coordination avec les autres départements ministériels appelés à concourir à la réussite de ce transfert numérique dans les domaines vitaux à caractère prioritaire, comme la sécurité alimentaire et énergétique.

Y. B.

Annaba : mise en place du plan de lutte contre les feux de forêt

La wilaya d'Annaba prend ses dispositions dans l'objectif de pouvoir lutter contre les feux de forêt qui, comme on le sait, ravagent, chaque été, des milliers d'hectares du massif forestier. Et c'est dans ce cadre que

le chef de l'exécutif de la wilaya a présidé une importante réunion, à laquelle ont participé tous les directeurs locaux concernés. Il a demandé au directeur de la conservation forestière un rapport détaillé sur les mesures réglementaires à prendre cette année 2023. Il a enjoint aussi les responsables des services compétents de mettre en œuvre une stratégie en deux phases. La première phase est relative à l'établissement d'une campagne de sensibilisation. La seconde sera lancée a-t-il indiqué au mois de juin

par des actions directes. En plus de la conservation forestière, l'environnement, la protection civile, les services agricoles, les travaux publics les services de sécurité sont associés à ces plans. Le wali a recommandé une coordination et une bonne préparation de la campagne d'information et de sensibilisation, en mettant tous les moyens nécessaires pour la préservation de nos forêts cette réunion fait suite aux recommandations faite par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire

R. N.

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

La société civile mène une campagne de sensibilisation

Le danger de l'inhalation du monoxyde de carbone, ce gaz silencieux, fait l'objet de plusieurs campagnes de sensibilisation non seulement par les services de la Protection civile mais également grâce au dévouement de la société civile. En effet, depuis l'arrivée de l'hiver avec ses températures basses, la société civile a intensifié ses campagnes de sensibilisation sur les dangers de l'intoxication au monoxyde de carbone émis par les appareils de chauffage et les chauffe-eau, en fournissant des conseils et des directives aux citoyens de toutes les wilayas du pays, pour prévenir ce tueur silencieux qui emporte de nombreuses vies humaines chaque année. Il faut savoir que ces campagnes de sensibilisation incluent les quartiers, les résidences universitaires, les écoles, les équipements publics et les marchés, grâce à la méthode du porte-à-porte pour sensibiliser sur dangers de l'intoxication au gaz qui s'échappe des installations défectueuses. Dans ce

contexte, un membre de l'Observatoire national de la société civile, en charge des campagnes de sensibilisation, Sofiane Affane, a indiqué à ce sujet : « La société civile a multiplié ses efforts de sensibilisation, en raison du nombre élevé de victimes dues à l'intoxication au monoxyde de carbone (CO), étant donné que l'observatoire est un organe constitutionnel destiné à l'action collective. » Expliquant la stratégie adoptée, il ajoutera : « L'Observatoire de la société civile a mobilisé les associations nationales et locales, afin de s'engager dans les efforts de l'Etat pour sensibiliser sur la gravité des goulots d'étranglement et sensibiliser les citoyens, notamment sur la nécessité d'entretenir les appareils de chauffage, en coordination avec les agents de la Protection civile et les agents de Sonelgaz ainsi que les services des directions du commerce et d'industrie pour connaître les mécanismes de contrôle et de normalisation des radiateurs et des appareils de

chauffage ». De son côté, le président de l'Organisation Apoce de protection des consommateurs, Mustapha Zebdi, a fait savoir que « l'Organisation a intensifié ses efforts pour réduire le phénomène d'intoxication, en faisant appel à tous les acteurs concernés et en intensifiant les visites, en coordination avec Sonelgaz, des agents de la Protection civile, des Scouts et de la Direction du commerce, afin de lancer des opérations de surveillance des appareils et équipements de chauffage, comme principale cause de ces intoxications ». Dans le même ordre d'idées, le responsable des campagnes de sensibilisation au sein de la même organisation, Kamel Gheroug, a confirmé : « Il est impératif de mener des campagnes de réduction des suffocations au monoxyde de carbone tout au long de l'année, en intensifiant l'activité en saison hivernale dans les zones froides à travers l'ensemble du territoire national, en coordination avec les Organismes Publics spé-

cialisés dans le contrôle technique, ainsi que l'accompagnement des représentants de la société Naftal, notamment dans les zones reculées. » Ce dernier a insisté, par ailleurs, sur l'importance d'une bonne formation des spécialistes en installation d'appareils de chauffage domestique au niveau des centres de formation professionnelle. De son côté, le responsable de l'organisation de défense des consommateurs « Himaytak », Mohamed El-Issaoui, a indiqué que l'association « a multiplié les opérations de sensibilisation des citoyens et aussi des revendeurs de matériel de chauffage avec une attention accrue à la surveillance et l'inspection des habitations en compagnie de Sonelgaz et des agents de la Protection civile ». Dans ce contexte, il propose de « joindre à chaque facture d'électricité une liste de recommandations pour la prévention à l'intoxication par le gaz, afin de rappeler au consommateur la dangerosité du monoxyde de carbone ».

R. N.

SOCIÉTÉ DES VERRERIES DE L'EST : ACS LANCE UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR UN PARTENARIAT

Le Holding ACS (Algeria Chemical Specialities-Spa) a lancé mardi dernier un appel à manifestation d'intérêt national et international ouvert en vue de concrétiser un projet de partenariat pour la relance et le développement de l'industrie du verre, au niveau de sa filiale Sovest à Tébessa. Selon l'avis d'appel à manifestation d'intérêt, les partenaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges, sans frais, auprès de la direction générale ou envoyer une demande sur l'adresse email indiquée dans ledit avis, avec la transmission préalable d'une copie du registre du commerce du demandeur pour l'obtention du cahier des charges. La durée de préparation des propositions est fixée à 30 jours calendaires à compter de la date de la première parution de l'avis à manifestation d'intérêt dans le Bomop ou les quotidiens nationaux. Le ministre de l'Industrie avait visité janvier dernier l'usine de la Société des verreries de l'Est "Sovest", sis à la zone industrielle El-Ma Labiodh (la wilaya de Tébessa), spécialisée dans la production et transformation de verre creux, où il avait insisté sur "la nécessité de relancer cette entreprise en raison de son importance économique aux niveaux local et national". Sovest a été créée en 1995 sur une superficie d'environ 10 hectares mais a rencontré plusieurs difficultés financières.

APS

LE RECYCLAGE DES DÉCHETS AU SERVICE DE L'ACTIVITÉ D'EMBALLAGE

La première édition du Salon de conditionnement, d'emballage et d'emballage des produits algériens destinés à l'exportation "Packaging Expo" qui se tient au Palais des expositions "Safex" à Alger reflète l'attachement des opérateurs dans ce domaine à relever le défi d'exportation, en vue de remédier à l'importation des matières premières à leur tête le papier et le carton à travers l'adoption du recyclage des déchets. Plusieurs opérateurs participant à ce Salon ont mis l'accent dans des déclarations à l'APS, sur l'importance de la valorisation des déchets, d'autant que les pouvoirs publics encouragent cette activité dans le cadre du développement durable, relevant que certaines entreprises ont réussi à adopter les produits recyclés alors que d'autres ont entamé la réalisation d'unités spécialisées dans le recyclage. L'entreprise "Poussin Est", spécialisée dans la production des plateaux d'œufs à la wilaya de Batna est l'une des entreprises qui ont réussi dans le domaine de recyclage des déchets de papier. Elle utilise à 100% les matières premières provenant du recyclage dans la production de 4000 plateaux par heure grâce à une unité spécialisée dans le recyclage, a déclaré le gérant de l'entreprise, Achraf Bedida. Il a expliqué que cette entreprise a été créée début 2020 à la faveur d'un crédit "Ettaha-

Plusieurs pays ont aménagé durant les quatre dernières années d'importantes superficies destinées à l'agriculture biologique... Des experts pensent qu'il est essentiel que l'Algérie démontre qu'elle peut faire de même pour ce secteur...

L'agriculture biologique en Algérie est restée longtemps un secteur peu connu dans le pays. Pourtant, l'investissement dans la recherche pour favoriser l'agriculture biologique est perçu comme une valeur ajoutée à un produit. Il serait donc utile de souligner davantage l'importance de l'agriculture biologique dans l'enseignement et de renforcer la promotion du secteur, surtout que ce secteur recèle d'importantes opportunités de développement. Et de nombreux spécialistes évoquent cela, appelant au développement de ce type de production agricole, à travers le renforcement de la sensibilisation quant à son importance pour l'environnement et la santé et l'appui des cadres juridiques la régissant. Plusieurs pays ont aménagé durant les quatre dernières années d'importantes superficies destinées à l'agriculture biologique, ont fait remarquer ces spécialistes, relevant l'importance pour l'Algérie de lancer une réflexion autour de ce sujet dans le but de pouvoir se tailler une place sur ce marché, d'autant que l'agriculture organique est un « patrimoine » en Algérie qu'il convient de relancer. Dans ce cadre, Mme Doubi Magui, experte en certification des produits bio au Programme d'appui à la diversifi-



cation industrielle et à l'amélioration du climat des affaires (PADICA), financé par l'Algérie et l'Union européenne (UE), a affirmé dans une déclaration à l'APS que la valorisation de l'agriculture biologique en Algérie commence par l'accompagnement de l'agriculteur, précisant que « l'Algérie produisait des cultures biologiques non encore valorisées et non recensées ». Mme Doubi a, en outre, précisé que l'agriculteur produit même des produits agricoles organiques sans qu'il sache classer ses produits comme produits bio, d'où, selon elle, l'importance de l'aider à déterminer les

différents produits organiques, voire même les surfaces agricoles qui peuvent accueillir ce type de cultures. Pour la même responsable, les produits agricoles biologiques sont très demandés sur le marché international, notamment en Europe. Ce type d'agriculture nécessite, selon l'experte, la préparation des superficies agricoles sans aucun recours aux produits chimiques pendant une période allant de 1 à 3 ans, et la réalisation des analyses périodiques en laboratoire pour déterminer si le sol est adapté à cette agriculture, tout en utilisant des engrais naturels appropriés. Elle a en

outre souligné l'existence des instituts spécialisés en Algérie qui agissent dans ce sens. Néanmoins, dira-t-elle, leur activité reste encore limitée, au vu du manque d'intérêt accordé par les investisseurs à ce type d'agriculture. De plus, Mme Doubi a précisé que « les produits biologiques exportés par l'Algérie sont très peu nombreux, ce qui nécessite d'œuvrer pour le renforcement de la production et le développement des opérations d'exportation, d'autant que la qualité est bonne et demandée à l'étranger », suggérant la création d'un label spécial pour ces produits. **Y.S. et APS**



di" de la Banque de l'agriculture et de développement rural (BADR) et l'obtention d'une assiette foncière dans le cadre de l'investissement dans la zone des activités commerciales de la daïra de Merouana, ajoutant que 90 % de la production est destinée à l'exportation vers la Tunisie "grâce aux facilitations offertes suite aux instructions du Président de la République". "Nous attendons l'octroi d'autorisation d'exploitation par la Direction de l'environnement de la wilaya de Batna pour élargir notre activité", a-t-il fait observer. L'entreprise "General emballage" a fait une nouvelle expérience de recyclage en vue de combler le manque d'opérateur en production de papier sur le marché local, selon la chargée de communication de l'entreprise Mohamed Bessa qui a affirmé que l'entreprise compte une filière spécialisée dans la collecte et le recyclage des papiers activant à travers les centres de collecte d'Alger, Sétif, Oran et prochainement Annaba, en attendant d'atteindre 15 centres à l'avenir. L'intervenant a souli-

gné que les dernières statistiques de l'Agence nationale des déchets (AND) fait état de 1,2 million de tonnes de déchets en papiers jetés annuellement en Algérie, et "de là notre but est de récupérer près de 400.000 tonnes de papiers par an pour assurer la matière nécessaire pour le fonctionnement de l'usine de recyclage pour une durée de trois ans, appelée plus tard à approvisionner nos trois usines en matière première". Pour sa part, le chargé de la commercialisation à l'entreprise Maghreb Emballage, Brahimi Mohamed Amine, a annoncé que l'entreprise a lancé, depuis deux ans, une unité de collecte des déchets de papiers qui a réussi à collecter 80.000 tonnes de ces déchets par an, en prévision du lancement, à l'avenir, d'une unité de recyclage pour renoncer à l'importation de la matière première. La chargée de la commercialisation à l'entreprise Goura Emballage spécialisée dans la transformation du carton ondulé, Goura Donia a souligné que l'entreprise compte à 100% sur l'importation de la matière

première," cependant, elle œuvre actuellement à la collecte des déchets en papier et en carton et à leur exportation, car le marché local ne compte pas de producteurs de papier", soulignant que cette activité fait partie des objectifs futurs de l'entreprise, qui entrera cette année dans le monde de l'exportation vers 5 pays africains. Concernant l'emballage en plastique, dont la société publique d'extrusion plastique (Soexplast), dans la wilaya de Médéa, est pionnière, le chef du service marketing, Nadir Berrah, a révélé que la société recycle les déchets plastiques produits par les unités de production, ce qui représente 6% par an de la matière première totale, soulignant que la qualité du produit lui a ouvert la porte à l'exportation vers la Tunisie, la Libye et la Mauritanie. La société Kamoplast, spécialisée dans la production d'emballage en plastique, espère améliorer la qualité de la matière première produite par les entreprises algériennes de recyclage, étant donné que la société dépend actuellement entièrement de l'importation d'intrants de production, selon le gérant de la société, Mohamed Mokadem, qui a précisé que l'entreprise recycle ses déchets et les pompe dans les unités de production. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig avait inauguré, dimanche à Alger, la première édition du Salon de conditionnement, d'emballage et d'emballage des produits algériens destinés à l'exportation "Packaging Expo", organisé (du 12 au 15 février) par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), avec la participation de près de 50 sociétés actives dans la matière.

APS

Sidi Moussa (Alger) : des vols de câbles en cuivre privent 200 clients de l'électricité

Des bandes spécialisées dans le vol du cuivre » se sont emparées, durant le mois de février, de 160 mètres de câble en cuivre, privant ainsi 200 clients de l'électricité au niveau de la commune de Sidi Moussa...

La Direction de distribution de Gué de Constantine (Alger) relevant de Sonelgaz-Distribution a indiqué que « des bandes spécialisées dans le vol du cuivre » se sont emparées, durant le mois de février, de 160 mètres de câbles en cuivre, privant ainsi 200 clients de l'électricité au niveau de la commune de Sidi Moussa. La direction locale a précisé qu'elle a enregistré des actes de sabotage ayant affecté le réseau électrique au niveau de la commune de Sidi Moussa. Le 1^{er} acte a été commis, le 7 février, dans la région de « Dehimet », où plus de 90 mètres de câbles en cuivre ont été volés, privant ainsi près de 80 clients d'électricité, pour plus de 8 heures. Le 2^e fait s'est produit dans la région d'Ouled Allel, où les voleurs du cuivre se sont accaparés de 70 mètres de câbles, induisant une coupure



de courant dans la région pour une durée de plus de 6 heures. La direction a enregistré, suite à ces deux actes de sabotage, des pertes de plus de 180.000 DA, du fait du rééquipement des infrastructures sabotées et de la réparation des pannes enregistrées, sachant que les agents du 2^e service d'électricité « Baraki », sont intervenus sitôt alertés, pour assurer la reprise de l'alimentation en électricité au

profit des clients et la continuité du service. Un procès-verbal (PV) de constat a été également rédigé par les services de la Gendarmerie nationale (GN) et une plainte a été déposée auprès des services compétents. La direction a, en outre, relevé que ses services ont enregistré, le 22 janvier dernier, une tentative de vol dans la région de « Nenouche Sidi Moussa », vouée à l'échec, après avoir été signalée par

les habitants. Partant, la Direction de distribution-Gué de Constantine a réitéré son appel à ses usagers quant à « l'impératif de signaler toute tentative ou acte de sabotage sur des infrastructures énergétiques », se disant vivement indignée de cet « agissement insensé et immoral qui prend désormais une courbe ascendante, au vu de sa gravité ».

APS

BLIDA: CAP SUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA RÉALISATION DES ASPIRATIONS DES CITOYENS

Le wali de Blida, Ahmed Mabed, a tenu une rencontre avec les représentants des associations, les acteurs de la société civile, et les représentants des comités de quartier, dans le but de renforcer les canaux de concertation, ainsi que d'accompagner la société civile pour réaliser les aspirations des citoyens, a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Cette rencontre a été l'occasion pour évoquer les différentes préoccupations et propositions liées au développement au niveau local, notamment l'urbanisme, le renforcement du raccordement aux différents réseaux (électricité, gaz, eau potable et assainissement), les transports en commun, les structures éducatives et sanitaires. Les représentants de la société civile ont eu, à cet effet, une réponse favorable par les directeurs des différents secteurs concernés, afin de les étudier et d'apporter les éclaircissements nécessaires. Le wali, pour sa part, a donné un certain nombre d'instructions pour prendre en charge ces préoccupations, ainsi que prendre toutes les mesures nécessaires dans les meilleurs délais et les considérer comme priorités de développement. Il a, d'autre part, salué, le rôle actif de la société civile dans la participation à la réussite du développement local et sa contribution à la proposition des priorités, notamment à la lumière de la nouvelle politique adoptée, dans le cadre de la proposition et de l'approbation des projets de développement.

R. R.

Echouage de trois tortues marines à Tipasa : les explications du Commissariat national du littoral

La côte de Tipasa a connu un phénomène particulier. En effet, du 8 au 10 février dernier, trois tortues marines s'y sont échouées. Certes, ce n'est pas la première fois que cet événement se produit, mais la fréquence de sa survenance, soit trois tortues de mer mortes qui échouent sur le rivage en l'espace de trois jours, relève, si l'on peut dire, de l'exceptionnel. Au demeurant, Taous Moulay, cheffe de département de la protection et du développement durable au Commissariat national du littoral fera savoir que l'échouage des tortues marines sur la côte méditerranéenne est un phénomène récurrent, dont les causes sont multiples. «En Méditerranée, on recense cinq espèces de tortues marines, dont trois sont observables dans les eaux territoriales nationales» indique Taous Moulay. Et d'ajouter : «Il s'agit de la caouanne, connue également sous l'appellation de Carettacaretta, la tortue luth et la tortue verte. Parmi ces trois espèces, c'est la population de la caouanne qui est la plus importante. «Les trois tortues marines qui s'étaient échouées sur la côte de Tipasa appartiennent à l'espèce Carettacaretta» confirme Ibtissem Aït Hamouda, directrice générale du Commissariat national du littoral. «Seule la tortue qui s'était échouée sur une des plages d'El Beldj, qui présente des blessures, notamment

une carapace brisée et les deux autres, repêchées à Bou-Ismaïl et au niveau du port de Tipasa étaient dans un état intact, mais étaient enflées» constate la dernière responsable. «Leur mort remonte à quelques jours avant leur échouage, voire plus en ce qui concerne la tortue repêchée à El Beldj», estime-t-elle. Qu'en est-il de la cause de leur mort ? A cette question, la responsable du CNL n'exclut aucune piste, même une mort naturelle. Toutefois, la pollution marine en est l'une des premières causes. «La cause la plus dévastatrice de cette espèce est la

pollution marine, notamment la présence de déchets plastiques, en quantité ahurissante, dans la Méditerranée. Même un sachet en plastique peut être fatal à une tortue», prévient la même interlocutrice. Souvent, les tortues prennent des sachets en plastique pour des méduses. Fatalement, en l'absorbant, la tortue marine peut périr dans la majorité des cas. L'action anthropique directe est également une cause létale potentielle pour l'espèce, notamment sa pêche accidentelle. «Il y a plusieurs facteurs qui peuvent provoquer la mort des tor-

tues marines. Dans le cas présent, seuls une autopsie et un examen vétérinaire peuvent déterminer la véritable cause» conditionne Ibtissam Ait Hamouda. Et de poursuivre : «Le repêchage des trois tortues marines à Tipasa s'est déroulé dans le strict respect du protocole de prise en charge en vigueur avec la présence de toutes les parties et organismes impliqués en pareil cas. Une procédure en vigueur à travers les 14 wilayas côtières qui constituent notre littoral».

R. R.

Nâama : 3 projets pour la relance du programme du barrage vert

La Conservation des forêts de la wilaya de Nâama a lancé, mardi dernier, trois projets inscrits dans le cadre du programme national de relance du barrage vert, a-t-on appris auprès de cet organe. Les premières opérations du programme s'étalent de 2023 à 2030, a indiqué le conservateur des forêts Djamel Zaoui en marge de la cérémonie du coup d'envoi du programme de boisement de la ceinture verte donné au niveau de la région Redjimet, dans la commune d'Asla, sur une surface de 20 ha. Ces projets pour lesquels une enveloppe financière de 45 millions DA a été allouée portent sur la stabilisation des dunes de sable sur 50 hectares à Aïn Sefra et la planta-

tion d'arbustes fourragers à Aïn Warka (Asla) sur une superficie de 50 ha. L'Entreprise publique de génie rural « Dahra Oran » se charge de concrétiser ces projets en exploitant une partie de la pépinière de wilaya de la conservation des forêts et réunir les conditions propices, en prenant en compte le climat et la nature du sol de la région à repeupler, permettant la croissance des plants, a précisé l'ingénieur chargé du suivi de la réhabilitation et l'extension du barrage vert dans la wilaya de Nâama, Ziyad Tadj Abdel-Djelil. L'Office national des études pour le développement rural a élaboré un programme de développement pour valori-

ser le projet de barrage vert et l'étendre à l'ensemble de la wilaya. Il comprend plusieurs opérations devant être concrétisées au cours des huit prochaines années pour lutter contre la désertification, protéger les terres contre l'érosion, valoriser le couvert végétal, réaliser les réserves pastorales, ériger des brise-vent et planter des arbres fruitiers. La surface ciblée par le programme de relance du barrage vert dans la wilaya de Nâama atteint 173.522 ha répartis entre six communes représentant 2,5 % de la surface globale du barrage vert au niveau national, a-t-on indiqué.

R. R.

XI D'ARABIE ET LA RO

Xi Jinping a fait une offre difficile à ignorer pour la péninsule arabique : la Chine sera garantie d'acheteurs de votre pétrole et de votre gaz, mais nous paierons en yuans.

PAR PEPE ESCOBAR
JOURNALISTE, ANALYSTE POLITIQUE

Il serait tellement tentant de qualifier le président chinois Xi Jinping débarquant à Riyad il y a une semaine, accueilli avec la pompe et les circonstances royales, de Xi d'Arabie proclamant l'aube de l'ère du pétroyuan. Mais c'est plus compliqué que ça. Même si le changement tectonique impliqué par le mouvement du pétroyuan s'applique, la diplomatie chinoise est bien trop sophistiquée pour s'engager dans une confrontation directe, en particulier avec un Empire blessé et féroce. Il y a donc bien plus de choses ici qu'il n'y paraît (d'Eurasie). L'annonce de Xi d'Arabie était un prodige de finesse : elle était présentée comme l'internationalisation du yuan. A partir de maintenant, a déclaré M. Xi, la Chine utilisera le yuan pour le commerce du pétrole, par le biais de la Bourse nationale du pétrole et du gaz de Shanghai, et a invité les monarchies du golfe Persique à monter à bord. Près de 80 % des échanges sur le marché mondial du pétrole continuent d'être libellés en dollars américains. Apparemment, Xi d'Arabie et sa grande délégation chinoise de responsables et de chefs d'entreprise ont rencontré les dirigeants du Conseil de coopération du Golfe (CCG) pour promouvoir l'augmentation des échanges. Pékin a promis «d'importer du pétrole brut de manière cohérente et en grande quantité du CCG». Et il en va de même pour le gaz naturel. La Chine est le plus grand importateur de brut de la planète depuis cinq ans maintenant, dont la moitié provient de la péninsule arabique et plus d'un quart de l'Arabie saoudite. Il n'est donc pas étonnant que le prélude à l'accueil somptueux de Xi d'Arabie à Riyad ait été un éditorial spécial élargissant la portée commerciale et louant l'augmentation des partenariats stratégiques/commerciaux à travers le CCG, avec «les communications 5G, les nouvelles énergies, l'espace et l'économie numérique».

Le ministre des Affaires étrangères Wang Yi a mis les bouchées doubles sur le «choix stratégique» de la Chine et de l'Arabie au sens large. Plus de 30 milliards de dollars d'accords commerciaux ont été dûment signés, dont un certain nombre

sont significativement liés aux ambitieux projets chinois de la Ceinture et de la Route (BRI). Et cela nous amène aux deux liens clés établis par Xi d'Arabie : la BRI et l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS).

LES ROUTES DE LA SOIE D'ARABIE

La BRI recevra un sérieux coup de pouce de Pékin en 2023, avec le retour du Forum de la Ceinture et de la Route. Les deux premiers forums semestriels ont eu lieu en 2017 et 2019. Rien ne s'est passé en 2021 à cause de la stricte politique zéro-Covid de la Chine, désormais abandonnée à toutes fins pratiques. L'année 2023 est porteuse de sens puisque la BRI a été lancée il y a 10 ans par Xi, d'abord en Asie centrale (Astana) puis en Asie du Sud-Est (Jakarta). La BRI n'incarne pas seulement une dynamique de commerce/connectivité trans-eurasienne complexe et à plusieurs voies, mais c'est aussi le concept global de la politique étrangère chinoise au moins jusqu'au milieu du XXI^e siècle. Ainsi, le forum 2023 devrait mettre au premier plan une série de projets nouveaux et repensés adaptés à un monde post-Covid et endetté, et surtout à la sphère géopolitique et géoéconomique chargée atlantisme contre eurasisme. De manière également significative, Xi d'Arabie en décembre a suivi Xi de Samarkand en septembre – son premier voyage à l'étranger post-Covid, pour le sommet de l'OCS auquel l'Iran a officiellement adhéré en tant que membre à part entière. La Chine et l'Iran ont conclu en 2021 un accord de partenariat stratégique de 25 ans d'une valeur potentielle de 400 milliards de dollars d'investissements. C'est l'autre nœud de la stratégie à deux volets de la Chine en Asie occidentale.

Les neuf membres permanents de l'OCS représentent désormais 40 % de la population mondiale. L'une de leurs principales décisions à Samarcande a été d'accroître le commerce bilatéral et le commerce global dans leur propre monnaie. Et cela nous relie davantage à ce qui se passe à Bichkek, au Kirghizistan, en pleine synchronisation avec Riyad : la réunion du Conseil économique suprême eurasiens, le bras de mise en œuvre des politiques de l'Union économique eurasienne (EAEU). Le président russe Vladimir Poutine, au Kirghizistan, n'aurait pas pu être plus direct : «Le travail s'est accéléré dans le passage aux monnaies nationales dans les règlements mutuels... Le processus de création d'une infrastructure de paiement commune et d'intégration des systèmes nationaux de transmission des informations financières a commencé.»

Le prochain Conseil économique

suprême eurasiens aura lieu en Russie en mai 2023, avant le Forum de la Ceinture et de la Route. Regroupez-les et nous avons devant nous les linéaments de la feuille de route géoéconomique : la marche vers le pétroyuan se poursuivant parallèlement à la marche vers une «infrastructure payante commune» et surtout, une nouvelle monnaie alternative contournant le dollar américain. C'est exactement ce que le chef de la politique macroéconomique de l'UEE, Sergey Glazyev, a conçu, aux côtés de spécialistes chinois.

GUERRE FINANCIÈRE TOTALE

Le mouvement vers le pétroyuan sera semé d'immenses périls. Dans chaque scénario de jeu géoéconomique sérieux, il est évident qu'un pétrodollar affaibli se traduit par la fin du repas gratuit impérial en vigueur depuis plus de cinq décennies. Concrètement, en 1971, le président américain de l'époque, Richard «Tricky Dick» Nixon, a retiré les États-Unis de l'étalon-or ; trois ans plus tard, après le choc pétrolier de 1973, Washington a approché le ministre du pétrole saoudien, le célèbre cheikh Yamani, avec l'offre proverbiale-vous-ne-pouvez-refuser : nous achetons votre pétrole en dollars américains et en retour vous achetez nos bons du Trésor, beaucoup d'armes et recycler ce qui reste dans nos banques. Un signal à Washington maintenant soudainement capable de distribuer de la monnaie hélicoptère – soutenue par rien – à l'infini, et le dollar américain comme l'arme hégémonique ultime, avec un éventail de sanctions sur 30 nations qui osent désobéir à «l'ordre international fondé sur des règles» imposé unilatéralement. Faire basculer impulsivement ce bateau impérial est un anathème. Pékin et le CCG adopteront donc le pétroyuan lentement mais sûrement, et certainement sans tambour ni trompette. Le cœur du problème, une fois de plus, est leur exposition mutuelle au casino financier occidental. Dans le cas chinois, que faire, par exemple, avec ces 1 000 milliards de dollars de bons du Trésor américain ? Dans le cas saoudien, il est difficile de penser à une «autonomie stratégique» – telle que celle dont jouit l'Iran – lorsque le pétrodollar est un élément de base du système financier occidental. Le menu des réactions impériales possibles comprend tout, d'un coup d'État en douceur/changement de régime à Shock and Awe over Riyad – suivi d'un changement de régime. Pourtant, ce que les Chinois – et les Russes – visent va bien au-delà d'une situation difficile saoudienne (et émiratie). Pékin et Moscou ont clairement identi-



fié comment tout – le marché pétrolier, les marchés mondiaux des matières premières – est lié au rôle du dollar américain en tant que monnaie de réserve. Et c'est exactement ce dont parlent les discussions de l'EAEU ; les discussions de l'OCS ; désormais les discussions BRICS+ ; et la stratégie à deux volets de Pékin à travers l'Asie occidentale vise à saper. Pékin et Moscou, dans le cadre des BRICS, et plus loin au sein de l'OCS et de l'UEE, coordonnent étroitement leur

stratégie depuis les sanctions contre la R Maïdan en 2014, et commerciale de facto Chine déclenchée en 2022 lancée par M Ukraine et que l'OT transformée, à toutes tiques, en une guerre Russie, nous avons territoire de la guerre sommes plongés dans financière totale.

LE SOMMEIL DE WASHINGTON

Malgré les tentatives étasuniennes voiler les véritables objectifs du son avec les Etats africains, la campagne séduction washingtonienne à l'égard l'Afrique confirme sa volonté de nuire relations stratégiques des pays du continent avec la Chine et la Russie.

PAR MIKHAIL GAMANDIY-EGOROV
JOURNALISTE, ANALYSTE POLITIQUE

Mais également de tenter à repositionner une domination occidentale, face au rejet de la politique hexagonale et d'autres régimes européens

sur le continent. Comme le note l'un des porte-voix de France 24 – les États se gardent de la compétition ouverte en Afrique, ont alerté l'influence croissante de la Chine et la Russie sur le continent.



ROUTE DU PÉTROLYAN



premières
ussie post-
la guerre
o contre la
2018.
ue l'opéra-
de février
Moscou en
AN se soit
s fins pra-
e contre la
dépassé le
hybride et
s la guerre

SWIFTLY À LA DÉRIVE

L'ensemble du Sud global a absorbé la «leçon» de l'Occident collectif (institutionnel) gelant, comme en volant, les réserves de change d'un membre du G20, en plus d'une superpuissance nucléaire. Si cela arrivait à la Russie, cela pourrait arriver à n'importe qui. Il n'y a plus de «règles».

Depuis 2014, la Russie améliore son système de paiement SPFS, parallèlement au CIPS chinois, contournant à la fois le système

de messagerie bancaire SWIFT dirigé par l'Occident et de plus en plus utilisé par les banques centrales d'Asie centrale, d'Iran et d'Inde. Partout en Eurasie, de plus en plus de personnes abandonnent Visa et Mastercard et utilisent les cartes UnionPay et/ou Mir, sans parler d'Alipay et de WeChat Pay, tous deux extrêmement populaires en Asie du Sud-Est. Bien sûr, le pétrodollar – et le dollar américain, qui représente toujours moins de 60 % des réserves de change

mondiales – ne tomberont pas dans l'oubli du jour au lendemain. Xi d'Arabie n'est que le dernier chapitre d'un changement sismique désormais dirigé par un groupe restreint du Sud global, et non par l'ancienne «hyperpuissance». Le commerce dans leurs propres devises et une nouvelle monnaie alternative mondiale est en tête des priorités de cette longue liste de nations – de l'Amérique du Sud à l'Afrique du Nord et à l'Asie occidentale – désireuses de

rejoindre BRICS + ou l'OCS, et dans un bon nombre de cas, les deux. Les enjeux ne pourraient pas être plus élevés. Et tout est une question d'assujettissement ou d'exercice de la pleine souveraineté. Laissons donc les derniers mots essentiels au plus grand diplomate de notre époque troublée, le Russe Sergueï Lavrov, lors de la conférence internationale interpartis Le choix eurasiatique comme base du renforcement de la souveraineté : «La principale raison des ten-

sions croissantes d'aujourd'hui est l'effort obstiné de l'Occident collectif pour maintenir une domination historiquement décroissante sur la scène internationale par tous les moyens possibles... Il est impossible d'empêcher le renforcement des centres indépendants de croissance économique, de puissance financière et influence politique. Ils émergent sur notre continent commun qu'est l'Eurasie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique.

SOMMET USA-AFRIQUE OU LES TENTATIVES DE WASHINGTON DE CONTRER PÉKIN ET MOSCOU

de
mmet
e de
d de
re aux

promettant des milliards de dollars d'aide, lors du sommet avec les pays africains organisé à Washington. Confirmant par la même occasion les véritables intentions étasuniennes. Du côté d'un autre porte-voix des intérêts hexagonaux, et plus particulièrement français, en l'occurrence le magazine Jeune Afrique, ledit sommet pourrait également être vu comme «un pied de nez à Macron», et une réaction étasunienne aux récentes déconvenues françaises en Afrique. Ce dernier point est particulièrement intéressant dans le sens que c'est une réalité qu'Observateur Continental avait maintes fois abordé, plus exactement que l'allié

washingtonien de Paris tente de surfer sur le sentiment général hostile à son allié français, et ce pendant que le réseau néocolonial franc-africain continue en bon sous-traitant de Washington à accuser la Russie, la Chine et la Turquie de ses propres échecs sur le continent africain. Si bien même que l'élite hexagonale comprendrait être, dans un dossier de plus, le dindon de la farce – la marge de manœuvre de la France macronienne est extrêmement limitée, pour ne pas dire – nulle. Quant à la Chine et la Russie, qui sont les seuls et réels opposants puissants à la domination occidental-atlantiste sur le sol africain – comme Obser-

vateur Continental l'avait également soulevé précédemment – Washington malgré toutes les belles paroles et promesses possibles – ne pourra ni surpasser Pékin sur le plan de l'interaction économique avec les pays africains, ni faire mieux sur le plan sécuritaire que Moscou. Le tout à l'heure où la Chine et la Russie confirment de plus en plus l'approche de complémentarité bilatérale de leur politique à destination de l'Afrique, et que même économiquement parlant Moscou est en train de rattraper le retard par rapport à ses concurrents occidentaux opérant en Afrique, à un moment où tout ne fait encore que se construi-

re. Pour revenir au sommet organisé à Washington, il faut noter également de nombreux absents : les leaders du Mali, du Burkina Faso, de Guinée et du Soudan n'ayant pas été invités, tandis que ceux du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud ont pris la décision de ne pas se déplacer, confirmant qu'au-delà de ses alliés hexagonaux et britanniques – Washington a lui-même du pain sur la planche. En parlant justement de la République d'Afrique du Sud – l'une des principales puissances africaines et membre des BRICS – le président Cyril Ramaphosa avait pris la décision de ne pas prendre part audit sommet, sans en préciser

les raisons exactes.

Et si selon certaines sources, les raisons peuvent être simplement internes, le fait est que l'Afrique du Sud fait partie des pays africains n'ayant pas apprécié les pressions et menaces washingtoniennes de faire rompre les relations avec la Russie, sous peine de sanctions. Cela sans oublier que le président sud-africain Ramaphosa faisait partie des chefs d'Etat internationaux ayant ouvertement critiqué le rôle néfaste de l'Otan dans les événements ukrainiens.

NB/Les avis exprimés par les auteurs des «Jeudis de l'Express», ne reflètent pas nécessairement la politique de notre quotidien.

des princi-
l'Hexagone
s-Unis, qui
rler d'une
erte en
, sur l'in-
«déstabili-
e et de la
ent, tout en

ALGÉRIE-MAURITANIE : LANCEMENT DES ÉTUDES TECHNIQUES DU PROJET DE LA ROUTE TINDOUF-ZOUÉRATE

Où en est-on ?

Le tronçon routier Tindouf-Zouérate s'annonce comme futur tunnel économique d'importance, et qui peut bouleverser les données de la sous-région sahélo-saharienne.

Récemment, le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a laissé entendre que les études relatives au projet de réalisation de la route reliant Tindouf à la ville mauritanienne de Zouérate, confiées à l'Algérie, seront prochainement lancées.

Dans une déclaration à la presse au terme des travaux de la première session du Comité conjoint algéro-mauritanien pour la réalisation de la route Tindouf-Zouérate, le ministre a souligné que "les études préliminaires et exhaustives de ce projet devant être réalisé sur une longueur de 773 km de la frontière algéro-mauritanienne vers la ville de Zouérate, seront lancées dans les prochains jours", soulignant "l'importance stratégique" de cette infrastructure dans la promotion des échanges économiques entre les deux pays, mais aussi entre la Libye, la Tunisie et l'Algérie, d'une part, et les pays du Sahel, d'autre part.

Les travaux de la réunion du Comité conjoint ont été coprésidés par M. Rakhroukh et le ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports, Nani Ould Chrougha.

Cette première session du Comité conjoint intervient dans le cadre du suivi de l'application du mémorandum d'entente signé entre les deux pays, en



décembre dernier à Alger, portant sur la réalisation d'une route terrestre reliant Tindouf à la ville mauritanienne de Zouérate. Le ministre a affirmé que la réunion du Comité a examiné les facilités, notamment administratives, douanières et techniques nécessaires au lance-

ment des études relatives à ce projet vital, afin de respecter les délais de réalisation.

Il a soutenu que le premier tronçon du projet qui se trouve sur le territoire national (Tindouf-frontières mauritaniennes 75 km) a été réalisé, tandis que les travaux sont actuellement

en cours pour la réalisation de deux postes frontaliers sur les territoires des deux pays, et dont le parachèvement des travaux est prévu début 2023.

"Le projet de cette route est d'une grande portée économique et sociale à l'échelle régionale et continentale", car il

constitue un couloir international de transit eu égard à la position géostratégique de l'Algérie et de la Mauritanie, deux points de transit entre l'Europe, le Maghreb et l'Afrique, en sus de favoriser la circulation des personnes et des marchandises pour "la promotion de l'exportation de la production nationale vers les pays africains et la relance de l'économie de la région tout entière", a poursuivi M. Rakhroukh. Pour rappel, l'Algérie se chargera de la réalisation et du financement de ce projet important à travers plusieurs entreprises publiques.

Lire aussi : Algérie-Mauritanie: les enjeux stratégiques du projet de la route Tindouf-Zouérate soulignés

Une fois achevée, cette infrastructure routière sera exploitée par l'Algérie sous forme de concession de 10 ans par tacite reconduction. Après l'achèvement des structures routières, la réalisation des nouveaux relais sur cette route sera confiée à la société NAFTAL. De son côté, le ministre mauritanien s'est félicité des résultats de la réunion de la Commission qui "a réalisé un bon travail", relevant que la feuille de route approuvée par les deux parties définit les actions programmées dans le cadre de la concrétisation du projet. M. Ould Chrougha a indiqué que le projet de la route Tindouf-Zouérate vient concrétiser les engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui ont souligné l'importance stratégique du projet pour renforcer les échanges économiques et commerciaux, et même culturels entre les deux pays. Le ministre mauritanien a affirmé, en outre, que malgré les acquis importants obtenus dans différents domaines, le niveau des relations bilatérales est "en deçà du niveau escompté", par rapport aux capacités des pays, appelant à intensifier les efforts pour "renforcer la coopération et la solidarité". Au terme des travaux de la Commission, les deux ministres ont signé le PV des experts de la Commission en charge du suivi du projet

I.M./avec Aps

NIGER / TABLE RONDE
DES INVESTISSEURS :

DES ANNONCES GLOBALES DE 47 MILLIARDS DE DOLLARS

Les besoins exprimés par le Niger pour son Plan de développement 2022-2026 étaient de 29,62 milliards d'euros (31,08 milliards de dollars américains)

La présidence nigérienne a déclaré que des annonces globales de plus de quarante-sept (47) milliards de dollars ont été enregistrées à l'issue de la table ronde des investisseurs pour le financement du Programme de développement économique et social (PDES 2022-2026) du Niger, tenue à Paris les 5 et 6 décembre derniers.

Selon le site d'information officiel de la présidence, les annonces enregistrées s'élèvent à 45 milliards d'euros (47,104 milliards de dollars américains), alors que les besoins exprimés étaient de 29,62 milliards d'euros (31,08 milliards de dollars américains).

Entre autres partenaires techniques et financiers, il y a la Banque mondiale, l'Union européenne, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la France et les Pays-Bas.

Le président nigérien Mohamed Bazoum avait lancé, lundi, à Paris les travaux d'une table ronde des investisseurs en vue de mobiliser les fonds pour le financement du PDES 2022-2026 du Niger.

Précisant que cette table ronde est placée sous le thème "Niger, terre d'accueil et d'opportunités", il a indiqué que "les ressources financières nécessaires à la réalisation de toutes les actions prioritaires retenues dans le PDES 2022-2026 sont estimées à 29,62 milliards d'euros, soit envi-

ron 30 milliards de dollars américains".

Il a précisé que le Niger attend des partenaires techniques et financiers et du secteur privé une contribution de 16,27 milliards d'euros, soit plus de 17 milliards de dollars américains. Espérant que la table ronde "permettra de mobiliser les montants attendus", le président nigérien avait rassuré les investisseurs que "des opportunités certaines d'investissement existent dans les domaines miniers et pétroliers, des infrastructures énergétiques, agro-pastoral et agro-industriel, ainsi que dans l'hôtellerie et des logements sociaux".

Et Mohamed Bazoum de promettre qu'une fois les fonds mobilisés, son gouvernement créera les conditions de "la diversification et de la modernisation de l'économie du Niger, du développement du capital humain, de la consolidation de la gouvernance, de la paix et de la sécurité".

En 2017 le Niger a organisé une première table ronde d'investisseurs à Paris pour le financement de son PDES 2017-2022.

TUNISIE :

LE MINISTRE DU TOURISME APPELLE À DÉCRÉTER TUNIS «CAPITALE DU TOURISME ARABE»

Cette déclaration, relayée par l'agence Tunis Afrique-Presse (TAP/officiel), intervient en marge de sa participation à la 25e session du Conseil des ministres arabes du Tourisme, au Caire, mardi

intervient de marge de sa participation à la 25e session du Conseil des ministres arabes du Tourisme, au Caire, mardi.

Selon un communiqué du ministère du Tourisme, "Belhassine a réaffirmé l'engagement de la Tunisie à concrétiser les choix stratégiques pour le développement du tourisme arabe, en coopération avec l'Organisation arabe du tourisme et du Conseil des ministres".

Il a par la même occasion souligné "la volonté de la Tunisie de développer et de moderniser le secteur touristique à travers l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie arabe du tourisme", a rapporté la TAP.

Le ministre a, en ce sens, appelé à "l'amélioration des performances environnementales et sociales du secteur, la

mise en place d'un cadre institutionnel de Partenariat Public/Privé (PPP) et l'identification des mécanismes de gestion touristique durable du patrimoine culturel et naturel".

Lors de cette session, Belhassine est revenu sur l'identification "des itinéraires de tourisme culturel communs qui incluent les capitales historiques des pays arabes".

Les ministres arabes du Tourisme ont eu l'occasion de "discuter du renforcement des relations de coopération dans le secteur du tourisme, notamment dans le domaine de l'investissement, la facilitation de l'afflux des touristes arabes et la promotion de la destination tunisienne", a rapporté la TAP.

I.M./Anadolu



COUPE D'ALGÉRIE

La JSS, le NCM, le CRB et la JSD passent, le MCA et l'ESS au tapis

Pour les Sétifiens, par exemple, qui viennent de rejoindre le podium en championnat à la faveur de leur succès à la maison face à l'US Biskra (3-1), leur aventure en Coupe d'Algérie s'arrête au stade dès 16^{es} de finale, au grand dam du public présent en force au stade du 8-Mai 1945...

La JS Saoura et la JS Djijel se sont qualifiées en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football, alors que le CR Belouizdad et le NC Magra ont validé leur billet pour les 16es de finale, au moment où l'aventure du MC Alger et l'ES Sétif a pris fin mardi, lors de la mise à jour de la compétition populaire. En match comptant pour les 16es de finale, opposant deux pensionnaires de la Ligue 1, la JS Saoura a réussi à battre l'ES Sétif sur sa pelouse du 8-Mai 45 après prolongations (1-0), grâce à un but signé Lhamri (106') et valide ainsi son billet pour les 8es de finale. Pour les Sétifiens qui viennent de rejoindre le podium en championnat à la faveur de leur succès à la maison face à l'US Biskra (3-1), leur aventure en Coupe d'Algérie s'arrête au stade dès 16es de finale, au grand dam du public présent en force au stade du 8-Mai 1945. La formation des hauts plateaux a même terminé la rencontre à dix après l'expulsion de Tabti. La JS Djidjel (inter-régions) a facilement arraché sa qualification en 8es de finale, en s'imposant face au pensionnaire de la Ligue 2, l'USM Annaba (2 -0). Les deux buts ont été l'œuvre de Ghetout (36') et Yessad (44'). De son côté, le CR Belouizdad, malgré l'avantage du terrain et le soutien d'un public relativement nombreux, a dû attendre les prolongations pour arracher la qualification en 16es de finale en s'imposant (3-2), devant une coriace



formation du MC El-Eulma, 13e du championnat de Ligue 2 amateur (Centre-Est). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Belkhadem (6'), Belkhir (53, sp) et Rebai (92') pour le CRB, alors que Saharaoui a signé les deux buts du MC El-Eulma (57' et 65'). Leader incontestable de la Ligue 1 et invaincu depuis le début de la saison, le Chabab qui reste sur une victoire au Caire face aux Egyptiens du Zamalek (1-0) en ouverture de la phase de poules de la Ligue des champions, se déplacera à Oum El Bouaghi

pour y défier l'US Chaouia, en 16es de finale. Pour le compte des 32es de finale, le MC Alger n'a pas fait mieux et a dû quitter l'aventure précocement, après sa défaite en déplacement face au NC Magra sur le score de 2 à 0. Cette élimination constitue une véritable déception pour le Doyen qui espérait aller loin dans cette compétition populaire. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par H'mida Salah (56e) et Berrabah (90+9') pour le NCM. En 1/16es de finale, Magra qui lutte pour son maintien en

Ligue 1, défiera en déplacement le CRB El-Milia. La mise à jour des 32es de la Coupe d'Algérie se poursuivra mercredi avec la programmation de la rencontre IRB Maghnia-USM Alger (14h00) et Paradou AC- CS Constantine (14h00), jeudi, alors que le match SKAF Khemis-Miliana-JS Kabylie a été reporté à une date ultérieure. Pour rappel, la Coupe d'Algérie a été relancée cette saison après une interruption de deux années, en raison de la pandémie du Covid-19.

APS

QUALIFICATION AUX JO 2024

LE BOXEUR MOHAMED SAÏD HAMANI Y CROIT ENCORE

Blessé depuis le mois de septembre dernier, le boxeur Saïd Hamani (91 kg) ne perd pas espoir de remonter sur le ring. En convalescence depuis le mois de septembre, le pugiliste international algérien a repris les entraînements mais sans pouvoir boxer à nouveau. Dans une déclaration à nos confrères d'Horizons, il a souligné : «J'ai entamé depuis plusieurs jours des séances de remise en forme physique. Mon état de santé s'améliore de jour en jour avec les soins intensifs. Je suis depuis hier en stage avec l'équipe nationale militaire. J'ai encore besoin de temps pour me remettre définitivement de ma blessure cervicale. Actuellement, je pense avoir repris 80 % de mon punch, vu le travail remarquable effectué au niveau de la sélection nationale militaire sous la coupe du coach Brahim Bedjaoui». Un des pugilistes en nette progression, Hamani avait brillé lors des Jeux méditerranéens d'Oran avec une médaille d'argent et les éloges des techniciens présents à la salle du Palais des expositions. La période d'après les jeux a été tel un frein pour le pugiliste. Une stagnation qui est devenue ingérable selon le concerné. «Moralement, j'ai passé des moments compliqués. Je suis un compétiteur qui a toujours hâte de remonter sur le ring. Ce n'est pas facile de supporter des mois d'inactivité, soit depuis septembre 2022. Mais, je peux dire que la période la plus difficile est passée. Maintenant, je vais axer sur l'aspect physique en attendant de reprendre tout ce qui est relatif au technique», a-t-il fait savoir.

R.S.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

LE CRB BAT LE MC EL-EULMA (3-2) ET PASSE EN 16^{ES} DE FINALE

Le CR Belouizdad, dernier détenteur de la Coupe d'Algérie de football en 2019, s'est qualifié en 16es de finale de la Coupe d'Algérie, en battant le MC El-Eulma sur le score de 3 à 2 (après prolongations), mardi, 14 février, en match de mise à jour des 32es de finale disputé au stade 20 août 1955 (Alger). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Belkhadem (6'), Belkhir (53, sp) et Rebai (92') pour le CRB, alors que Saharaoui a signé les deux buts du MC El-Eulma (57' et 65'). En 16es de finale, le CRB se déplacera à Oum El Bouaghi pour défier l'US Chaouia (Ligue 2). Un peu plus tôt, le MC Alger a été éliminé en 32es de finale après sa défaite face au NC Magra sur le score de 2 à 0. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par H'mida Salah (56e) et Berrabah (90+9') pour le NCM. En 1/16es de finale, le NCM qui lutte pour son maintien en Ligue 1, défiera en déplacement le CRB El-Milia. De son côté, la JS Djidjel s'est qualifiée en 8es de finale, en dominant l'USM Annaba (2 -0). Les deux buts ont été l'œuvre de Ghetout (36') et Yessad (44'). En mise à jour des 1/16es de finale, l'ES Sétif affronte en ce moment la JS Saoura.

APS

APS

FUTSAL

24 équipes à la 2^e édition du tournoi de la presse

La deuxième édition du tournoi de Futsal, initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) au profit de la presse sportive nationale, aura lieu, durant le mois sacré du Ramadhan à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, avec la participation de vingt-quatre (24) équipes de différents médias nationaux. Le tournoi s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année. A l'instar de la première, la 2e édition du tournoi Futsal de la presse qui sera disputée sous le slogan « On ne vous oubliera pas », est dédiée à la mémoire des défunts: « Lahbib Benali (EPTV+ BeIN sports), Hamza Berkaoui (TV Echourouk), Faouzi Mouaki Benani, Abderrahmane Mehdaoui (ex-sélectionneur national), Mahfoud Kerbadj (ex-président de la Ligue nationale de football) et Dounia

Bouhalassa (jeune scout de Constantine). Le tournoi dont le tirage au sort aura lieu dans les tous prochains jours, devrait débiter le 2e jour du mois de ramadhan pour prendre fin le 27e jour, avec une cadence de deux matchs par nuitée. Les 24 équipes engagées seront réparties en six groupes de quatre équipes. Les premiers de chaque poule se qualifient aux quarts de finale, en plus des deux meilleures équipes, selon le règlement en vigueur. Les tours suivants se joueront à élimination directe, jusqu'à la finale, prévue vers le 27e jour du Ramadhan. « Le tournoi se déroulera à la coupole de l'OCO. Les matchs seront programmés de 22h00 à 00h30. Chaque équipe est autorisée à avoir un effectif de douze joueurs au maximum, en plus de trois dirigeants. Le tournoi est ouvert aux journalistes des différents organes de presse, en plus des autres assimilés (photographe, camera-

man,...) », a indiqué le directeur du tournoi et chargé des activités sportives au sein du bureau exécutif de l'ONJSA, Mourad Hachemi, ajoutant que le rendez-vous devra être une fête pour la corporation et une occasion de renouer avec ces tournois. « Cette édition aura lieu avec nos partenaires de toujours, en attendant de concrétiser matériellement avec d'autres dont on attend toujours une confirmation officielle », a expliqué le directeur du tournoi. La liste des équipes annoncées pour le tournoi de Futsal: Algérie Presse Service (APS), ENTV 1, ENTV 2, TV El Haddef, TV El Bilad, TV El Hayat, TV El Watania, TV Alg24, Canal Algérie, TV Djil DZ, TV Parlementaire, CIP, Chabaka Sport, Awras, Dzair Tube, Boumerdès City, Radio nationale 1, Radio nationale 2, Echaab, Koora News, journal Erika, El Djazair-Al Djadida, Essalem, Horizons.

APS

« TEMPÊTES ET AUTRES ÉCLATS », DES TEXTES INÉDITS DE KATEB YACINE

Revisiter l’auteur de « Nedjma »

Dans **Tempêtes et autres éclats**, l'universitaire Afifa Bererhi apporte un éclairage sur les manuscrits inédits de l'écrivain, poète et dramaturge Kateb Yacine (1929-1989), revisité à travers ses textes poétiques et ses pièces de théâtre.

Publié récemment aux éditions El Kalima, cet essai de 105 pages défriche l’œuvre katébiennne, revisitée en partie à travers une lecture des premiers manuscrits « inédits » et des correspondances de jeunesse croisées avec de grands noms du milieu intellectuel et littéraire de sa génération. L’ouvrage propose également une relecture des textes inconnus ou inédits comme les poèmes de Kateb, retrouvés et étudiés par Jacqueline Arnaud, qui traitent notamment de la situation sociale des Algériens, sous colonisation française. Son premier recueil de poèmes, Soliloques, sorti en 1946, compte parmi ces manuscrits de l’écrivain qui s’est illustré depuis sa prime jeunesse dans la poésie, utilisée comme « arme de combat » contre l’opresseur. Tempêtes et autres éclats défriche aussi des correspondances de Kateb Yacine, avec l’écrivain et poète français Gabriel Audisio (1900-1978), et son expérience théâtrale, un art qui s’adresse au peuple appelé à se réveiller et s’élever contre l’occupation française. Le cadavre encerclé, La poudre d’intelligence et Les ancêtres redoublent de férocité, entre autres, figurent parmi les œuvres de Kateb Yacine, décortiquées par Afifa



Bererhi. Conservé à la Bibliothèque nationale de France, le manuscrit de la pièce Tempêtes de sable, considérée comme une ébauche de La poudre d’intelligence, fait l’objet de lecture dans cet essai. L’auteure note à ce propos, que dans sa première version de La poudre d’intelligence, Kateb Yacine « ne se défait pas des invariants de la tragédie grecque et écrite dans un registre d’expression où domine le tragique. » L’ouvrage dévoile, d’autre part,

une facette de la vie de Kateb Yacine à travers son parcours d’écrivain et dramaturge mais aussi ses voyages, notamment en Amérique du Sud, au Soudan, en Europe occidentale, au Moyen-Orient et en Chine où il donnait des lectures publiques et conférences. Afifa Bererhi relève que les positions tranchées et sans concession, de Kateb Yacine sur la colonisation et son entreprise de dépersonnalisation des Algériens lui ont

valu des malentendus avec Gabriel Audisio, une des figures du libéralisme de l’époque. Les correspondances croisées avec son ami poète Audisio, montrent l’intransigeance de Kateb sur l’impératif de donner une visibilité aux langues arabe et tamazight. Kateb Yacine : tempêtes et autres éclats est édité dans le cadre de la collection « Petits inédits maghrébins », dirigée par Guy Dugas, un des spécialistes de la littérature du Maghreb. I. M.

ADRAR :

Le roman « El-Tarhane », modèle narratif décrivant l’espace saharien

Le roman El-Tarhane du romancier Abdallah Kerroum qui avait reçu le premier prix littéraire Assia Djabbar en sa sixième édition cette année (2022), est « une œuvre littéraire narrative modèle », décrivant l’espace saharien, ont souligné les participants au colloque littéraire tenu mercredi à la bibliothèque publique de lecture d’Adrar. Les intervenants, hommes de lettres, romanciers, critiques et universitaires, au cours du colloque organisé en coordination avec le laboratoire Espace saharien dans le corpus narratif algérien de l’université d’Adrar, ont indiqué que le roman El-Tarhane (le troc), en dialecte Touati, est considéré comme « un guide et une preuve des différentes composantes du patrimoine de la wilaya d’Adrar et met en exergue le vécu quotidien modeste de la population locale. » Dans leurs recommandations, les participants au colloque ont mis l’accent sur

l’intérêt d’accorder toute l’importance voulue à l’émergence des composantes détaillées qui caractérisent les us et traditions de la population de chaque région, en tant qu’éléments essentiels pour le succès de toute œuvre littéraire romancière auprès des lecteurs de l’aréopage des romanciers et critiques. Dans son intervention, l’enseignant Mohamed Tahrichi, de l’université Tahri Mohamed de Béchar, a indiqué que « l’auteur a braqué la lumière sur la mémoire spatiale de la région et a su attirer, grâce à la richesse de ses procédés littéraires et créativités lexicales dépeignant la beauté féérique du sahara et du désert algériens, le lecteur et le plonger dans son immensité pour être en communion avec sa nature et sa population. » De son côté, la critique culturelle, Naima Bencherif, université Mouloud-Mâameri de Tizi-Ouzou, a souligné qu’El-Tarhane

est « une oeuvre de bonne facture littéraire et linguistique », mettant en exergue les atouts du legs culturel local, jouissant de signes sémantiques captivant le lecteur. Abdelmadjid Leghrieb, homme de Lettres, a considéré que ce travail est "complet en éléments exigés par la littérature et le roman notamment par la présentation des personnages, de l’espace, du temps, des lieux et autres éléments d’intrigue et de dialogue, mais aussi par la description dans les détails de la vie saharienne et ses atouts, ses palmeraies, ses us et coutumes, ses genres artistiques, ses événements festifs et funéraires, apanage de la région. Approché par l’APS, le titulaire du prix littéraire Assia Djabbar, le romancier Abdallah Kerroum, originaire d’Adrar, s’est dit fier de ce prix qui rend justice à ce roman I.M/APS

LA “TENUE TRADITIONNELLE FÉMININE DE L’EST ALGÉRIEN”

Proposée pour l'inscription au patrimoine de l'humanité

La proposition de la « Tenue traditionnelle féminine de l’Est algérien » à l’inscription dans la liste représentative du patrimoine immatériel de l’humanité « est prévue avant le 31 mars prochain », a déclaré, mardi à Alger, le directeur du Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique, (Cnrrpah), Slimane Hachi. S’exprimant lors d’une rencontre avec la presse nationale, organisé au palais de la Culture Moufdi-Zakaria, pour présenter le dossier qui a récemment consacré le Rai, « chant populaire d’Algérie »

sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l’humanité, Slimane Hachi a annoncé qu’un « dossier colossal sur la Tenue traditionnelle féminine de l’Est algérien, dans toutes ses variantes locales est en préparation ». Pour ce faire, a-t-il ajouté, une journée d’étude sera organisée le 15 décembre prochain à Constantine, où plusieurs experts interviendront, entre autre, sur les aspects historique et anthropologique de la Tenue traditionnelle féminine de l’Est algérien et la « structuration » de ce nouveau dossier qui sera déposé avant le 31

mars 2023. Cette journée d’étude sera appuyée par une exposition de plusieurs tenues de différentes localités de l’Est algérien, certaines d’entre-elles datant du XVIIIe siècle, soigneusement préservées par des particuliers. Rappelant la dizaine d’éléments déjà inscrits par l’Unesco au patrimoine immatériel de l’humanité, le directeur du Cnrrpah a évoqué la « possibilité de travailler sur d’autres propositions conjointes d’éléments communs, à l’échelle maghrébine, arabe, africaine et méditerranéenne ». D’un autre côté, et après la consécration du Rai

F. I.

THÉÂTRE ARABE

PREMIÈRE ÉDITION DES JOURNÉES DU THÉÂTRE ARABE DU 18 AU 21 FÉVRIER À SÉTIF

La première édition des Journées du théâtre arabe, dédiée au Chahid Hacene Belkird, sera organisée à Sétif du 18 au 21 février, avec la participation de plusieurs pays arabes, dans le cadre du programme de la célébration du 60e anniversaire de l’indépendance et de la Journée nationale du Chahid, a indiqué dimanche le commissaire de cette manifestation. Farouk Redaouna a précisé lors d’une conférence de presse tenue au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) à Alger, que la première édition des Journées du théâtre arabe dédiée au Chahid Hacene Belkird tend à « faire connaître ce militant et homme de culture, fondateur de la bibliothèque arabe à Sétif et de la première troupe théâtrale de la région ». Les différentes pièces présentées lors de cet événement se disputeront le Grand prix du « Chahid Hacene Belkird » ainsi que les prix du meilleur texte, meilleur rôle masculin, meilleur rôle féminin et de la meilleure scénographie. Le jury sera présidé par la célèbre actrice jordanienne, Abir Aïssa. Des ateliers de formation sur le texte théâtral et ses caractéristiques au profit des étudiants et des amateurs du quatrième art des quatre coins du pays, seront également au programme de cette manifestation organisée en collaboration avec l’Association « Art et création culturelle », sous la supervision de la Direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Sétif. I.M.



مكتب التوثيق
للأسناد: طراد إسماعيل
18 شارع ابن رشد
مقبة 13300 تلمسان
رمز رقم: 00004344

تأسيس
شركة ذات المسؤولية المحدودة ش. ذ.م.م "الطغراء للمصبرات"
"SARL EL ADRAA LIL MOSSABIRAT"
مقرها الاجتماعي أولاد قنور الكبار مجموعة ملكية رقم 117 من القصر رقم 52 - المحل رقم 02
الطابق الأرضي بلدية مقبة ولاية تلمسان، منها 99 سنة، رأسها 1000.000.00 دج

بموجب عقد حرر بمكتبنا للتوثيق بتاريخ 02 جوان 2021، والسجل بآونة، تم تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة ش. ذ.م.م "الطغراء للمصبرات" "SARL EL ADRAA LIL MOSSABIRAT" من طرف السيد: عبد بوزين ولد محمد والسيد أوسيلة براهيم ولد محمد، موضوع: عصر وتصنيع الزيوت النباتية، تحويل وتصدير الخضار والفواكه، تجميع الفواكه الجافة وتجهيز الفول، صنع معببات الفواكه والخضار، توضيب وتغليف المنتجات والمواد الغذائية، نقل البضائع، شحن وتوزيع البضائع، تخزين السلع، موزع لمستلزمات الغذائية، البيع بالجملة والتجزئة لجميع المواد الغذائية، استيراد وتصدير، وصفاة شاملة كافة العمليات التجارية، المالية والصناعية، المتقولة والعقارية المرتبطة بصورة مباشرة أو غير مباشرة بموضوع الشركة، مقرها الاجتماعي: أولاد قنور الكبار مجموعة ملكية رقم 117 من القصر رقم 52 - المحل رقم 02، الطابق الأرضي، بلدية مقبة ولاية تلمسان، منها 99 سنة، رأسها الاجتماعي: مليون دينار جزائري (1.000.000,00 دج) وقسم إلى ألف (1000) حصة اجتماعية بقيمة اسمية قدرها ألف دينار جزائري (1.000,00 دج)، موزعة على التريكين بنسبة 500 حصة اجتماعية لكل واحد منهما.

وقد عين السيد أوسيلة براهيم كسيد أول للشركة ولعدة غير محدودة، والسيد عبد بوزين كسيد ثاني للشركة ولعدة غير محدودة.

نستخلص من هذا العقد سيتم إيداعها بالمركز المحلي للتسجيل التجاري لتلمسان.

الإعلان الموثق

L'EXPRESS DU 16/02/2023



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA JUSTICE

COUR DE BOUIRA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL : 097410019001540.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01 / SG .Cour BOUIRA /2023

La cour de BOUIRA, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2023 pour renforcement de la sécurité des infrastructures judiciaires et de l'administration centrale (travaux de sécurisation « travaux d'étanchéité »).

Projet : Réalisation des Travaux de réfection d'étanchéité Tribunal de Lakhdaria.

- **Conditions d'éligibilité :** L'appel d'offres s'adresse aux entreprises :
 - Classées catégorie (II) ou plus en bâtiment disposant du code 333, selon le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité.
 - Ayant réalisé, au moins, un projet d'étanchéité et /ou un projet en Tout Corps d'Etat durant les dix (10) dernières années justifié par une attestation de bonne exécution ou PV de réception définitive.
- Les entreprises intéressées peuvent retirer le présent cahier des charges directement ou par des représentants dûment désignés par leurs soins, avec la présentation d'une lettre de retrait, auprès du :

Cours de BOUIRA
Adresse/Rue DRISSI YAHYA -BOUIRA

Contre remise d'un récépissé de versement au de la somme non remboursable de dinars algériens, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires exigées ci-dessous mentionnées doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et présentées sous la forme suivante : (La liste détaillée des pièces à fournir figure dans l'article n° 09 du cahier des clauses administratives générales).

1-L'ENVELOPPE CONTENANT LE DOSSIER DE CANDIDATURE : Ce dossier contient :

- Une déclaration de candidature, remplie, datée, signée et cachetée.
- Une déclaration de probité, remplie, datée, signée et cachetée.
- Le statut du soumissionnaire dans le cas où celui-ci est doté d'une personnalité morale.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant la personne à engager l'entreprise.
- Le casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société, s'il ne porte pas la mention « Néant ».
- Le jugement du tribunal, si le soumissionnaire est en redressement judiciaire.
- Certificat de qualification et classification professionnelle, catégorie (II) ou plus en bâtiment disposant du code 333, en cours de validité.
- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception définitive portant réalisation de travaux d'étanchéité et /ou projets en Tout Corps d'Etat, durant les dix (10) dernières années.

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe à part, séparée et cachetée, **indiquant la dénomination de l'entreprise, et l'objet de l'appel d'offres.**

2-L'ENVELOPPE CONTENANT L'OFFRE TECHNIQUE : Cette offre doit comprendre :

- La déclaration à souscrire remplie, datée, signée et cachetée, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
- Attestation de visite du site dûment signée, cachetée et datée, visée par le directeur de l'établissement, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
- Les moyens humains mis à la disposition du projet, justifiés par les diplômes et les déclarations CNAS.
- Les moyens matériels mis à la disposition du projet, justifiés par des cartes grises et assurance ou contrat de location notarié joint de cartes grises et assurance pour le matériel roulant, et un rapport établi - en cours de l'année de lancement de l'appel d'offres - par un huissier de justice ou un expert en automobiles et matériels industriels ou un expert judiciaire ou un commissaire-priseur ou pour le matériel non roulant.
- Mémoire technique justificatif rempli, datée, signée et cachetée selon le modèle joint au présent cahier des charges.
- Le présent cahier des charges signé, cacheté et daté par le soumissionnaire, précédé de la mention manuscrite « Lu et accepté », avec toutes les pages paraphées.

L'offre technique est insérée dans une enveloppe à part séparée et cachetée, **indiquant la dénomination de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres.**

3-L'ENVELOPPE CONTENANT L'OFFRE FINANCIERE : L'offre financière doit comprendre ce qui suit : Une lettre de soumission (dument remplie et signée), Le bordereau des prix unitaires (dument remplie et signée), Le devis estimatif et quantitatif (dument remplie et signée).

L'offre financière est insérée dans une enveloppe à part, séparée et cachetée, **indiquant la dénomination de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres.**

Les trois enveloppes indiquées ci-dessus, comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérées dans une enveloppe unique fermée et anonyme, ne comportant que la mentions suivantes : « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » ainsi que le service contractant et l'objet de l'appel d'offres.

- La durée de préparation des offres est de vingt et un (21) jours.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au vingt et un (21) jours à compter de la première parution dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public « BOMOP » ou dans la presse nationale de 08 h 30 mn à 12 h 00 mn.
- Les offres parvenues après la date et l'heure limite fixée pour le dépôt des offres ne seront pas acceptées.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Par le présent avis, les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu publiquement le jour de dépôt des offres à **13h30**, au déposées au siège de la cour de Bouira

La date de dépôt des offres aura lieu le dernier jour correspondant à la fin de la durée de préparation des offres à de 08 H à 12h00.Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable en cas où cette date coïnciderait avec des jours fériés et aux repos hebdomadaires légaux au siège de la cour de Bouira .

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13h 30 au siège de la cour de Bouira .

L'EXPRESS DU 16/02/2023

ANEP : N° 2316004237

Sur page Facebook:
L'EXPRESSDZ

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

Le discours de Biden sur l'état de l'Union est déconnecté de la réalité

Le président américain Joe Biden a récemment donné son discours sur l'état de l'Union, dont certains éléments étaient totalement déconnectés de la réalité. Alors qu'il se vantait des réussites qu'il a réalisées depuis sa prise de fonctions, le dirigeant a également essayé de mettre l'accent sur une "menace chinoise" dans une tentative d'obtenir un soutien du grand public.

Aujourd'hui, nous sommes dans la position la plus forte depuis des décennies pour concurrencer la Chine ou quiconque dans le monde" et "remporter la compétition contre la Chine devrait tous nous unir".

Pourtant, au regard de la réalité sur le terrain aux Etats-Unis, l'obsession du contrôle de la croissance chinoise est très étrange.

En cette période où le pessimisme s'infiltre partout aux Etats-Unis, les fanfaronnades de M. Biden sur les accomplissements socioéconomiques de son administration au cours des deux dernières années ne susciteront que du dépit et de l'agacement. Selon un nouveau sondage des médias Washington Post et ABC News, la majorité des Américains estiment que M. Biden n'a pas accompli beaucoup de choses depuis qu'il est au pouvoir, 41% des Américains affirmant même qu'ils sont dans une situation financière plus difficile depuis qu'il est devenu président. Par ailleurs, sept Américains sur dix pensent que le pays "va dans la mauvaise direction". La cote de popularité de M. Biden s'élève à 41%, soit presque le niveau le plus faible depuis qu'il occupe la Maison Blanche, d'après un sondage NPR/Marist. Dans son discours très optimiste, M. Biden a tenté de convaincre son audience au Capitole et au-delà que les Etats-Unis avaient regagné leur influence au niveau international. Une mauvaise gouvernance et un système corrompu érodent pourtant la confiance du public dans le gouvernement, et le monde perd lui aussi foi dans les Etats-Unis.

Les décideurs politiques à Washington ne semblent absolument pas gênés à l'idée de ne pas résoudre les problèmes du pays. L'élection marathon du président de la Chambre des représentants rappelle clairement à quel point les politiciens américains se perdent dans une politique partisane qui les divise, entraînant de plus en plus de dysfonctionnements dans l'organe politique américain.

Ceux qui disent travailler au service du peuple sont accros aux



jeux de pouvoir partisans. Pendant ce temps, la population américaine est aux prises avec un écart de richesse qui se creuse, des divisions sociales, des violences armées et policières généralisées ainsi qu'une montée des crimes haineux et de la discrimination raciale.

La nation la plus puissante du monde, qui fait peu de cas de la résolution de ses propres problèmes, consacre tout son temps à attiser les conflits à l'étranger. Tandis que M. Biden tentait de jouer la carte de la menace chinoise, il a sous-estimé les perspectives de croissance du pays asiatique. Mais les faits sont plus éloquentes que les mots.

Les données montrent qu'entre 2020 et 2022, l'économie chinoise a enregistré une croissance annuelle moyenne de 4,5%, dépassant de loin la moyenne mondiale de 1,8% et celle de plusieurs grandes économies. Depuis le début de l'année, l'économie chinoise a livré une

performance remarquable avec une reprise accélérée depuis que le pays a ajusté ses mesures de contrôle de la COVID-19 et introduit des politiques opportunes en faveur de la croissance. Examinant les perspectives de croissance, les institutions internationales ont amélioré leurs prédictions pour la croissance économique chinoise en 2023. Le Fonds monétaire international (FMI) a ainsi relevé ses prévisions pour la croissance économique chinoise de cette année à 5,2%, contre 4,4% dans de précédentes prévisions.

Le quotidien Financial Times a rapporté que les investisseurs internationaux s'étaient rués sur les actions chinoises pour une valeur record de 21 milliards de dollars cette année, alors que les solides données économiques encouragent les traders à miser plus gros. Washington recourt régulièrement au stratagème de critiquer la Chine pour détourner l'atten-

tion quand les choses vont mal. M. Biden et son équipe appliquent eux aussi cette vieille combine, notamment quand l'hostilité contre la Chine peut permettre d'obtenir un soutien bipartisan.

Dans son livre "Déséquilibre : la codépendance des Etats-Unis et de la Chine", Stephen Roach, maître de conférences et chargé de cours à l'Université de Yale, a déclaré que la Chine était devenue le bouc émissaire préféré des Etats-Unis à l'étranger, permettant à ces derniers de jouer les victimes.

Toutefois, quelle que soit la dextérité de Washington dans son jeu contre la Chine, les problèmes profondément enracinés des Etats-Unis demeurent : une dette nationale faramineuse, un coût de la vie trop élevé et les risques d'une récession imminente. Les décideurs politiques américains doivent se concentrer sur la manière de servir le peuple américain.

Dans son discours, M. Biden a indiqué que les Etats-Unis "doivent être la nation que nous avons toujours été au meilleur de nous-mêmes". Pourtant, le camouflage politique est dangereusement trompeur et les propos alarmistes n'apporteront que des erreurs de jugement. Concernant les relations sino-américaines, il est irresponsable de tenter de contenir les droits légitimes au développement d'un autre pays au nom de la concurrence. L'avancée de la Chine ou le progrès des Etats-Unis représentent des opportunités et non des défis pour l'autre. Le monde est assez grand pour que les deux pays se développent individuellement et collectivement. Les Etats-Unis, en tant que nation la plus puissante du monde, devraient se comporter comme un grand pays responsable. Et cela commence par la résolution de leurs propres problèmes. Fin

Xinhua

« Objets volants » : Washington n'a « pas d'indication » pour accuser la Chine

Par Le HuffPost avec AFP

La Maison Blanche a communiqué sur les trois objets volants récemment abattus par l'armée américaine. Le mystère demeure aux États-Unis. Washington n'a pour l'instant « pas d'indication » que les trois objets volants abattus récemment soient d'origine chinoise ou aient eu des fonctions d'espionnage, a dit ce mardi 14 février un porte-parole de la Maison Blanche. Ces « objets » - à distinguer du ballon chinois détruit le 4 février et dont Washington affirme qu'il espionnait son territoire - « pourraient être des ballons

avec des fonctions commerciales ou scientifiques inoffensives », a reconnu John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale de l'exécutif américain. Il a par ailleurs confirmé que dimanche, l'avion de chasse envoyé pour l'un d'eux au-dessus du lac Huron, à la frontière canadienne, avait raté sa cible et qu'un premier missile était « tombé directement dans le lac ». L'« objet » a été détruit par un autre missile. John Kirby a toutefois précisé qu'il faudrait attendre d'analyser des débris pour déterminer avec certitude la nature, l'usage ou la provenance de ces « objets », or les opé-

rations de récupération s'annoncent incertaines. « Nous n'avons pas retrouvé de débris » Ce qui reste des « objets » abattus vendredi au-dessus de l'Alaska, samedi au-dessus du Yukon dans le nord-ouest du Canada, et dimanche au-dessus du lac Huron, est retombé sur des eaux gelées, dans des zones reculées ou dans les profondeurs du lac. « Nous n'avons pas retrouvé de débris » jusqu'ici, a répété John Kirby, indiquant que toutes les informations qu'il communiquait étaient basées notamment sur les « observations faites par les pilotes » des avions de chasse envoyés sur zone. L'incertitude persis-

te donc autour de ces « objets », au point d'avoir obligé la Maison Blanche lundi à nier très officiellement toute provenance « extraterrestre ». Les États-Unis persistent en revanche dans leur description du ballon chinois abattu auparavant, selon eux porteur d'équipement de surveillance et faisant partie d'un vaste programme d'espionnage mondial de la Chine, ce que Pékin nie farouchement. Les autorités américaines expliquent que suite à la découverte de ce ballon, elles ont ajusté leurs systèmes de radar, ce qui a conduit à ces découvertes et destructions successives d'« objets » volants.

1234567891011

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

Horizontalement
1- Chantant comme la fauvette.
2- Poisson rouge - Pour travailler. 3- Administre - Plantigrade. 4- Saint-Pierre. 5- Propre à l'âne - Déesse marine. 6- Orner. 7- Met au courant - Arme phonétique - Possessif. 8- Certain - Personnel. 9- Article - Sans gravité.
10- Attend - Greffe.

Verticalement
1- N'est pas en ligne droite - Blonde de pub.
2- Opinions - Enzymes. 3- Ciquante soeurs.
4- Arme de sioux. 5- Elle devint vache - Duvet.
6- Etait due pour la nuit - Première femme.
7- Vieille note - Petite quantité. 8- Sa part est considérable - On le fait de la tête.
9- Armstrong l'a fait - Plante Textile.
10- Guides - Conjonction.
11- Amas - Réponse d'un dieu.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Guardiennage
Gardienage
Gardiennage
Gardiennage

Garguotier
Gargotier
Guargotier
Gargautier

Spontanéité
Spontanéité
Spontanéité
Spontanéité

Aschisch
Haschisch
Hachisch
Haschich

ANGOISSE- RONS DEVENU VISIBLE		VILLE DE FRANCE SIMPLISTES		PRONOM INTERRO- GATIF NATIONALE		LAVERA		TITRE DE NOBLESSE ATTACHAIS		IL ASSEMBLE DES FEUILLETS		ROUA DE COUPS
						ÉVITER DÉPOUILLÉS						
PRÉVISION HIPPIQUE										LIVRE OUVERT SÉPARES TES CHEVEUX		
PETITE QUANTITÉ				I GREC ARTICLE DE GOLF					DÉCLARES			
DIFFUSE SUR LES ONDES					PLANTÉES D'ARBRES HURLANTES							
PAYS DE BUSH												
			ORTHO- GRAPHIES CUBES DE JOUEUR						CHANGEA DE PEAU EST DANS LA LUNE			
ABASOURDIE AUTEUR DE NOS JOURS								TRANSPORT FRANCILIEN JEUNE BOURRICOT				PLACE SUR UNE CHAISE
				PAYS DE SHARON ABRI BLIN- DÉ D'UN CHAR						MONNAIE IRANIENNE		
DEMEURA ENVERS D'UN OBJET						PORT BELGE AUROCHS						
								POINT VERT DU DÉSERT RÉGION DE FRANCE				
POMPÉES		PUPITRES D'ÉGLISES IDENTIQUES								PARESSEUX CALME L'ENFANT AGITÉ		
								CRASSEUX CHAGRIN DU PASSÉ				
ÉTAT D'ESPRIT	ESPRITS ON L'ÉCHANGE CONTRE UNE RANÇON					LONGUES PÉRIODES EN COMPA- GNIE DE					IMAGE PIEUSE	
						CENT MÈTRES CARRÉS POUR SERRER			AVANT DO GROSSE VAGUE			BELLES SAISONS
RÈGLE DOUBLE INGÉNUITÉ			POUR BAISSER LA VITRE APERÇUE									
								CANCAN SYMBOLE DE L'HÉLIUM				
COLLE FORTE ENSEMBLE DE LIGNES				DIRIGÉ VERS UN LIEU								
						COUPES LA CIME						

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
La plus grande métropole de l'Asie du sud-est

AGRICOLE
ARTILLERIE
BELOTE
BIMENSUEL
BULLETIN
CANOË
CARAPACE
CLASSE
COLLECTIVE
COURSE
CULMINANT
DANCING
DÉGRAISSÉ
DISCUTABLE
DOMICILE
ECHARPE
EGLEFIN
ESTIME

ETOUFFOIR
FLAMME
FORCEPS
GABONAIS
GORILLE
GOSIER
INCARNÉ
INCURABLE
JERSEY
JOBARDISE
JOVIAL
LÂCHETÉ
LUNE
MÉCANIQUE
OCTROI
ODEUR
PAPAYE
PARFUMERIE

PUÉRIL
RENVERSANT
ROMANCER
SAIGNEMENT
SEATTLE
SIDÉRALE
STÈRE
SURVOL
TINTAMARRE
TIRELIRE
TOUR
URTICANT
VORACITÉ
WALLONNE
XYLOCOPE
ZIBELINE

RENVERSANT
EMULFRAPE
DEGRAISSE
EUAEEOJERN
CECTFBSVN
CROGOC
ECOVOILSO
EIAOC
ATENRRHMT
NIAATTRD
RERUN
IAGSIAASR
STCEEITEAR
ICJELNCE
RSOECRL
EMRCA
QAYOC
EIOEPPIA
EHL
EEIB
UNA
EVL
FELS
ELL
CL
IUE
TTL
ETRRL
ITIE
EEGA
OSLL
BEE
EEC
ETO
ALNE
ELNO
VB
OXEN
SNRAL
ILL
REEL
GI
ARY
CNS
INC
ERIL
ILN
LEIT
CL
UE
II
DOB
ORAL
LLRI
YTUC
ONMS
LA
RLDO
UEPA
EARCT
CIMA
LEN
ALGER
RCAP
RSE
OAA
MU
DBO
BAG
IUNS
ACII
PUL
ENOK
IB
OWT
OIR
PEDE
EEF
PES
KDZA
JET
OUFF
OIR
TNAN
IMLU
CG
SAIGNEMENT
TINTAMARRE

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
EMANCIPATIONS - BADINERA - STE - DO - EDITIONS - ISER - RENIEES - ARC - ECOT - AURA - GUS - ALES - SUT - PELOUSE - CREPI - OPINE - PRESTO - MITEE - LOUA - IN - SU - SHORT - LO - SERT - ARTISANS - MERS - RENES - DE - AERA - SMALA - NIPPAIS - EGAL - ITOU - PNEU - NIL - DETTE - SUEDE - CRE - SUS - SASSES.

VERTICALEMENT
EMBOURGEOISEMENT - AA - SCULPTURE - IODE - ONDEE - SOIE - TRAPUES - CIDRE - UNES - SEP - TU - MINI - CASE - HA - RAPTS - PETROLE - LORRAINE - VARIETE - PORTE - SE - TAON - SCRUTINS - USA - AI - NIA - REA - SEME - US - OSSEUSES - LASAGENES - ONT - ERUPTION - LAIDE - SENSATION - STALLS.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- PLANISPHERE. 2- HAVENEAU - UR. 3- IVE - DRUIDES. 4- LANGUE - TE. 5- IGUE - SU. 6- PE - HARICOTS. 7- REPUE. 8- ICONOCLASTE. 9- NAIN - AERE. ELSENEUR. IS.

VERTICALEMENT
1- PHILIPPINE. 2- LAVAGE - CAL. 3- AVENU - ROIS. 4- NE - GEHENNE. 5- INDU - APO. 6- SERE - RUCHE. 7- PAU - CIEL. 8- HUIT - AAR. 9- DESOS - SE. 10- RUE - UT - TRI. 11- ERSE - SUEES.

4x4
Kangourou - Baleinier
Sagittaire - Fourragère

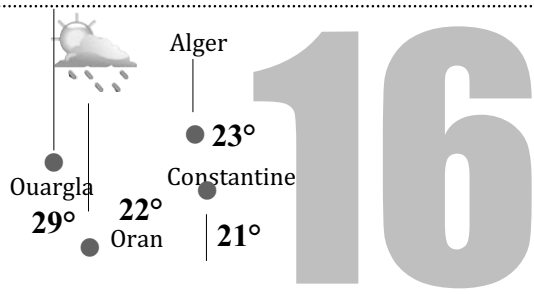
BIFFE-TOUT : PECCADILLE

GROS PLAN SUR LE POTENTIEL DU MARCHÉ PHARMACEUTIQUE

La 17^e édition du Salon international de la pharmacie (Siphal 2023) s'est ouverte, hier, au Palais des expositions Safex Pins maritimes. Quasiment tous les pharmas, installés en Algérie, participent à cet événement, axé, cette année, sur le market access. Le concept étant de mettre en évidence l'attractivité d'un mar-

ché pharmaceutique national, dynamisé par les opportunités d'investissements. Les groupes pharmaceutiques participants communiquent logiquement sur leurs produits et leurs projets par le truchement de symposiums. L'intérêt du Siphal réside aussi dans les conférences, aux thématiques généralistes, ani-

mées par des acteurs du secteur. En cette première journée (le salon se poursuivra jusqu'au 18 février), neuf communications sont programmées. Dr Djafri Delaware Wahiba, maître assistante en pharmacologie clinique, a fait une présentation sur le Centre national de pharmacovigilance.



FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:08	13:02	15:59	18:23	19:47

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 16 FÉVRIER 2023 // N°496 // PRIX 20 DA

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM S'EN RÉJOUIT

Djezzy dégage des résultats assez satisfaisants

Mahieddine Allouche, directeur général par intérim de Djezzy, a déclaré que l'entreprise a réalisé une excellente performance en 2022, dans le contexte de la reprise de la quasi-totalité des actions de Djezzy par le Fonds national d'investissement. Et d'ajouter : « Nous avons réussi à renforcer la stabilité de l'entreprise et lui avons insufflé une nouvelle dynamique... ».

Les premiers résultats de Djezzy depuis le rachat de la quasi-totalité des actions par le FNI-Fonds National d'Investissement sont tombés : l'entreprise enregistre le chiffre d'affaires le plus élevé depuis le 4^e trimestre 2017 et augmente fortement ses investissements au cours de l'année 2022. Ainsi, au cours du 4^e trimestre 2022, Djezzy a réalisé un chiffre d'affaires de 24,3 milliards de dinars, enregistrant une forte croissance annuelle de 6,5% ainsi qu'une hausse exceptionnelle de 2,6% comparé au 3^e trimestre de la même année malgré une saisonnalité habituellement défavorable. Le chiffre d'affaires annuel s'élève à 93,5 milliards de dinars, en augmentation de 5,2% par rapport à 2021, grâce à la croissance de la base de près de 600 000 abonnés, reflétant ainsi l'attractivité du portefeuille d'offres proposé aux clients. L'accélération du déploiement et de l'optimisation du réseau menée depuis l'installation du nouveau Conseil d'Administration et de la nouvelle équipe dirigeante en août 2022 ont permis d'améliorer significativement la qualité du réseau et le débit internet. Le montant des investissements en 2022 s'élève à 18 milliards de dinars, en hausse de 28% par rapport à 2021. A cette occasion, Mahieddine ALLOUCHE, directeur général par intérim, a déclaré : « Nous avons réalisé une excellente performance en 2022, dans le contexte de la reprise de la quasi-totalité des actions de Djezzy par le Fonds national d'investissement. Nous avons réussi à renforcer la stabilité de l'entreprise et lui avons insufflé une nouvelle dynamique qui a eu un effet immédiat sur les résultats du 4^e trimestre 2022. Nous travaillons à mettre en œuvre la stratégie tracée par notre actionnaire majoritaire, le FNI, dont



l'objectif est d'améliorer fortement la couverture réseau et de renforcer notre présence commerciale, tout en poursuivant la modernisation de nos solutions technologiques». En 2022, l'EBITDA s'est établi à 42 milliards de dinars, en hausse de 7,4% par rapport à l'année 2021. La marge d'EBITDA de 45 % en hausse de 1 point par rapport à 2021, continue de refléter la bonne maîtrise des coûts opérationnels par la société. Djezzy n'a pas dérogé à son rôle d'entreprise citoyenne en contribuant, comme chaque année, à l'effort de solidarité nationale durant le mois de Ramadhan, en distribuant plus de 10 000 couffins au profit des familles nécessiteuses. Djezzy a également marqué la rentrée scolaire en lançant la campagne Walk

For School qui a permis d'équiper 12 000 élèves de packs scolaires à travers toutes les régions du pays. Enfin, en tant qu'entreprise publique économique et acteur majeur dans l'économie nationale, Djezzy s'engage en 2023 à continuer à investir massivement en vue de densifier la couverture réseau et améliorer la qualité de service, notamment dans les zones d'ombre et ce, afin de contribuer au développement socio-économique conformément aux orientations des pouvoirs publics. Au-delà, Djezzy continuera à apporter son apport à l'émergence d'une économie basée sur la connaissance dans le cadre d'une stratégie visant à soutenir les jeunes porteurs de projets et les startups.

Y.B.

LA ROUTE TRANSSAHARIENNE EST ENTRÉE DANS « SA DERNIÈRE PHASE DE RÉALISATION »

La route transsaharienne, qui relie Alger à Lagos, « est entrée dans sa dernière phase de réalisation », a indiqué la Banque africaine de développement (BAD), qui revient sur l'état d'avancement des travaux au Niger. La route transsaharienne reliant l'Afrique du Nord à l'Afrique de l'Ouest « est entrée dans sa dernière phase de réalisation. Essentielle à l'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine, elle est longue de 9.400 kilomètres », précise la BAD dans une publication. La BAD rapporte, à ce sujet, les propos de Albéric Houssou Olaya Cestmir, responsable du projet au Niger pour le Groupe de la Banque, qui s'est exprimé sur l'état d'avancement de la route transsaharienne au niveau du Niger. La construction de la route transsaharienne au niveau du Niger connaît « une bonne évolution » avec un aménagement de 1.890 kilomètres sur un linéaire total d'environ 1.950 kilomètres, soit 97%. Il reste les travaux pour conforter la couche de base réalisée initialement et qui s'est dégradée à cause des intempéries. Aussi, il est encore prévu des travaux de revêtement et de signalisation, avec l'achèvement de quelques volets du plan de gestion environnemental et social, comme l'équipement de forages et la fixation des dunes, poursuit-il. Interrogé sur la hausse du trafic routier et de la circulation des personnes aux frontières algéro-nigérienne et tchado-nigérienne, il dira que, « effectivement avec l'aménagement de la route à presque 100% et le bitumage à 60% couplé à la réouverture de la frontière algéro-nigérienne en 2021, on observe un regain d'intérêt de la part des populations et des transporteurs. Le temps de parcours a baissé et de nouvelles opportunités économiques s'offrent aux populations dans la zone d'influence du projet ». « Nous avons également observé une augmentation du trafic à la frontière tchado-nigérienne, qui s'explique par le rôle de pays de transit que joue désormais le Niger pour l'approvisionnement du Tchad à partir de l'Algérie et du Nigeria », a-t-il ajouté.

APS

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 5 QUINTAUX DE KIF

Des tentatives d'introduction de plus de cinq quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 47 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 8 au 14 février, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 8 au 14 février

2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, « des détachements combinés de l'ANP ont arrêté six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis que deux (2) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à l'issue d'une opération de fouille et de ratissage à M'sila ». Par

ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 47 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction des quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à cinq (5) quintaux et 51 kilogrammes de kif traité, et saisi 93 284 comprimés psychotropes », ajoute le communiqué du MDN.

R.N.